



*1<sup>er</sup> escadron du 5<sup>e</sup> Hussards en mars 1921*





*Chers Lauzuns*

*Cette année 2019 aura cruellement marqué notre association avec le rappel à Dieu d'un bon nombre d'entre nous. En particulier, le plus ancien, Eric Leloup, Henri de France comte de Paris, le colonel Serain très attaché à notre association, le capitaine Benetoux et le lieutenant-colonel Moyaux.*

*Comme vous pouvez malheureusement le constater, nos rangs s'éclaircissent et nous ne rajeunissons pas. N'ayant pas de relève, nous allons devoir, dans un avenir proche, penser à notre devenir.*

*N'oublions pas que notre association, c'est tout à la fois, l'expression d'une dimension de camaraderie et d'amitié, mais aussi un «devoir moral», fait de fierté et d'attachement à un idéal partagé.*

*C'est, vous vous en doutez, avec beaucoup de plaisir que nous nous sommes retrouvés en mai dernier à Saumur, à l'occasion de notre Assemblée Générale, organisée de main de maître par notre camarade Fauquette, que je ne saurai que trop remercier.*

*A l'automne 2020, les 25 et 26 septembre, nous nous retrouverons près de Cheverny, chez Clotilde et Thibault Lajouanie. Nous espérons vous y retrouver nombreux.*

*Je tiens également et surtout à remercier «l'Equipe» qui m'entoure et ne ménage ni son temps, ni ses moyens pour que vive notre chère association.*

*Avant de terminer, ayons une pensée pour nos officiers, sous-officiers et soldats, morts cette année pour la France sur nos différents théâtres d'opération.*

*A la veille des fêtes de Noël, le conseil d'administration se joint à moi, pour vous demander de partager en famille un joyeux Noël et une excellente année 2020.*

*Et par St-Georges, vive la Cavalerie,*

*Et par Lauzun*

*A la hussarde*

*Henry Brunet d'Evry*

*Ancien du 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> Spabis,*

*3<sup>e</sup> Hussards, 16<sup>e</sup> Dragons, 5<sup>e</sup> Hussards et 2<sup>e</sup> Dragons*

Compte Rendu de la  
35<sup>e</sup> Assemblée Générale  
de l'Association  
«*Les Hussards de Lauzun*»  
Saumur  
les 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2019

Notre ami Jacques Fauquette, malgré de sérieux problèmes de santé, s'était proposé pour organiser une nouvelle fois notre Assemblée Générale ordinaire, à Saumur, comme il avait déjà eu la gentillesse de le faire avec professionnalisme pour notre réunion en 2010: le défi était de taille et il l'a brillamment relevé.

Malgré de nombreuses et douloureuses absences (décès ou maladie), nous étions néanmoins une bonne trentaine à nous retrouver dès le jeudi soir à l'hôtel Campanile au Sud de Saumur, tout à la joie de retrouvailles annuellement renouvelées, nouvelles sur nos santés respectives, nouvelles des enfants, des petits-enfants et autres, informations échangées sur les absents, réactions et humeurs sur l'air du temps. Le repas-buffet convivial permettait les rapprochements et les liqueurs de fin de soirée favorisaient les dernières confidences.

Le lendemain, de bon matin, déplacement en plein cœur de Saumur, à deux pas de l'Ecole de Cavalerie, pour la visite de la distillerie Combier. Plus ancienne distillerie du Val de Loire encore en activité, créatrice du fameux Triple Sec en 1834, le

nouveau propriétaire de la distillerie, Franck Choisine, réussit à faire modifier le décret de 1988 qui contraignait la production d'absinthe à ne pas contenir de fenouil, pourtant élément essentiel des recettes authentiques et historiques. Grâce à cette modification, il a été possible de légaliser l'absinthe en 2011. La loi de 1915 interdisant l'absinthe a donc été abrogée. C'est en l'honneur de cette étape historique, que la distillerie Combier a élaboré l'Entêté en 2012. Cette absinthe est typique des absinthes vertes du XIX<sup>e</sup> siècle, à savoir composée d'anis vert d'Espagne (*Pimpinella anisum*), de grande absinthe (*Artemisia absinthium*) cultivée en agriculture biologique dans la région de Saumur, de petite absinthe (*Artemisia pontica*), de fenouil de Provence (*Foeniculum vulgare*), d'hysope, de mélisse (*Hyssopus officinalis*), de menthe poivrée (*Mentha piperita*) etc... La coloration est une étape importante, puisqu'elle est naturelle, issue d'une infusion de feuilles qui vont non seulement libérer leur chlorophylle mais également leur goût et ainsi parfaire l'absinthe qui sera mise en bouteille à 62% vol. Ce taux d'alcool est volontairement élevé afin de limiter l'oxydation de la chlorophylle, agissant comme stabilisant.

Pour développer son entreprise et réaliser en 2020 sa distillerie du futur, Combier investit dans le patrimoine de Saumur avec le rachat du Manège Bossut, chef d'œuvre d'architecture béton de la fin des années 1920 et ancien manège de la célèbre Ecole de Cavalerie toute proche. Ce bâtiment vaste et lumineux accueillera désormais les stocks de produits bruts: fruits, plantes et épices, une chaîne d'embouteillage à la pointe de la technologie ainsi que les liqueurs, alcools et sirops en attente d'expédition dans le monde entier.



*L'école de cavalerie.*



*Visite de la distillerie Combier.*



*Visite de la distillerie Combier.*



*Les fanions d'escadrons.*



*Hommage aux morts du 5<sup>e</sup> Hussards, de la Cavalerie et de l'Armée en général.*

C'est donc, dans des effluves d'écorces d'orange venues d'Haïti, de fenouil, de mélisse et de menthe poivrée, que nous avons consciencieusement participé aux dégustations, en renouvelant plusieurs fois avec application l'évaluation des produits qui nous étaient proposés.

Il va sans dire que nous nous sommes dirigés très sereins et légèrement euphoriques vers le monument aux morts devant l'Ecole de Cavalerie : nous ont rejoint à cette occasion Jacky Gendraul et nos amis de la région bordelaise, Beaujean, Gentieu, Meslet.

Avec nos fanions d'escadrons, tout droit sortis des réserves de l'Ecole de Cavalerie, grâce à l'aide bienveillante du général Pâris (ancien chef de corps du 3<sup>e</sup> Hussards), notre hommage aux morts du 5<sup>e</sup> Hussards, de la Cavalerie et de l'Armée en général, en présence d'un officier de l'Ecole, fut empreint de solennité et de retenue : il n'en faut pas plus pour décider d'une photo de groupe.

Il nous fallait à présent, nous déplacer jusqu'à Doué la Fontaine, pour découvrir un extraordinaire restaurant troglodytique «*Les Cathédrales de la Saulaie*<sup>1</sup> ». Avec une chaleur déjà estivale, la fraîcheur des salles creusées dans d'anciennes carrières de roche coquillière, appelée «falun», fut apprécié. A table, on a découvert une spécialité locale, aux saveurs originales, les fouées, appelées également «fouaces», ces petits pains fourrés de beurre, de rillettes, de mogettes, fromage ou autre. Pour cet étonnant repas sous-terrain, notre ami Jean-Pierre Barjou, adjoint au maire de Lauzun, nous avait rejoint. Une première «Eugénie» résonna alors en fin de repas dans ces magnifiques salles.

Un rapide retour à Saumur, pour une visite guidée du Musée de la Cavalerie et la découverte de son exposition temporaire béné-

ficiant d'une étonnante scénographie où le visiteur déambule dans un dédale de tranchées, avec ses abris, son poste de commandement et son hôpital de campagne.

En fin d'après-midi, retour à l'hôtel Campanile, pour notre Assemblée Générale statutaire, les différents rapports et le compte-rendu de Jean-Pierre Barjou (voir les différents CR dans le bulletin). Le traditionnel repas de l'Assemblée Générale, avec une deuxième «Eugénie», concluait cette journée bien chargée.

Le lendemain matin, les valises bouclées, les chambres libérées, le petit-déjeuner pris, un dernier déplacement nous conduisit à l'Ecole Nationale d'Equitation, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, pour une visite des installations et une reprise du Cadre Noir : instants toujours magiques de grâce et de maîtrise.

Le repas, pris au sein même de l'Ecole Nationale d'Equitation était en même temps, le terme de cette réunion, que Jacques Fauquette nous avait concoctée pour notre satisfaction à tous. Encore merci Jacques !... Une troisième «Eugénie» marquait la fin de cette journée.

Il ne reste plus qu'à retenir les dates des 25 et 26 septembre 2020, pour notre prochaine rencontre centrée autour du château de Chambord.

*François Salain*

---

<sup>1</sup> *Les Cathédrales de la Saulaie*, 412 rue de Montfort – ZI La Saulaie, 49700 Doué la Fontaine.

<https://www.lescathedralesdelasaulaie.com/restaurant>



*L'entrée du restaurant «Les cathédrales de la Saulaie» et l'intérieur.*



*Repas au restaurant.*



*Repas au restaurant.*



*Repas au restaurant.*





*Repas de l'Assemblée Générale.*



*Repas à l'École Nationale d'Équitation.*





# Assemblée Générale de l'Association «Les Hussards de Lauzun»

Saumur, les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2019

En préambule, si nous sommes rassemblés aujourd'hui à Saumur, berceau de notre Arme, car, quelles que soient nos origines, nous sommes tous ici passés par cette Ecole qui nous est cher et qui nous a énormément marqué, c'est grâce à notre ami Jacques Fauquette. Dès l'an dernier, et ce malgré de graves ennuis de santé qu'il a réussi à surmonter avec courage et ténacité, il a organisé cette Assemblée Générale. Il n'a pas, je peux vous l'assurer, ménagé ni son temps, ni sa peine pour que ces deux jours soient une réussite : et cela, je peux en témoigner n'a pas toujours été facile, ordres et contre-ordres, se succédant !

Jacques, encore un très, très grand merci pour votre investissement dans cette mission.

Malheureusement, comme vous pouvez le constater, nos rangs s'éclaircissent : en effet, les uns et les autres, nous ne rajeunissons pas, c'est en particulier la raison de l'absence de Jacques Gagniard, de Jean-Pierre de Lambilly et de Michel Poiré. Cette année fut pour notre association une «*Annus horribilis*» par le nombre de nos anciens qui nous ont quittés : le colonel Serain en juillet 2018, le capitaine Bénétoux, en octobre 2018, le lieutenant Henri de France le 21 janvier 2019, le lieutenant-colonel

Alain Moyaux le 6 mars 2019 et dernièrement Eric Leloup qui était le plus ancien d'entre nous, maréchal des logis à Fritzlar à la récréation du régiment. Fidèle parmi les fidèles, il était avec son épouse Anita, de tous les rassemblements ; il avait malgré son âge, un caractère de jeune homme avec toujours sa petite pointe d'humour. Il devait d'ailleurs être des nôtres ce soir.

Avant de nous lever pour respecter une minute de silence à l'intention de leur mémoire, je tiens à y associer nos officiers, sous-officiers et cavaliers morts pour la France au cours des différentes OPEX et en particulier nos deux officiers mariniers du commando Hubert morts pour la France le 10 mai dernier. Je tiens aussi à associer le général d'armée Delaunay, ancien chef de corps du 8<sup>e</sup> Hussards et ancien commandant de l'Ecole, décédé le 8 mai au Chesnay à l'âge de 96 ans.



Les statuts de l'association étant sur le bureau, le quorum étant atteint, je déclare ouverte l'Assemblée Générale statutaire de l'association des anciens et amis du 5<sup>e</sup> Hussards, «Les hussards de Lauzun», en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Préparation de l'assemblée générale 2020
- L'avancée du dossier du local devant accueillir nos collections à Lauzun
- Questions diverses

Je vous remercie  
*Henry d'EVRY*



### Assemblée Générale de l'Association «*Les Hussards de Lauzun*»

Saumur, les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2019

Dans un monde mercantile dans lequel nous vivons, je me pose la question de savoir comment vivre sans valeurs ?

En effet, la société française de 2019 est profondément différente de celle que pour les plus anciens d'entre nous, ont connu. Aussi, dans une société de plus en plus individualiste, face à la crise, il est, me semble-t-il, indispensable d'évoquer un certain nombre de valeurs. En particulier, la fidélité : cette dernière est une évidence, être fidèle à son pays, à son drapeau, à son histoire. Fidélité due au respect de nos anciens, aux valeurs de la famille à transmettre aux plus jeunes et surtout fidélité à ses racines. C'est le ciment indispensable pour un groupe, en particulier le nôtre.

La vraie réussite de notre association est la fidélité entre ses membres. Elle renforce l'appartenance entre nous et fortifie la cohésion. A cela s'ajoute à mon sens, la loyauté. En effet la loyauté, c'est avant tout le respect de la parole donnée, le respect

de l'engagement. Comment se respecter quand on ne respecte pas les autres, comment exiger la loyauté quand on en manque soi-même. C'est le partage de nos convictions, c'est la franchise envers l'autre, même si quelquefois la vérité est difficile à dire. La loyauté ne se négocie pas, elle se donne.

C'est la raison pour laquelle, nous sommes fiers de ce que nous sommes, en effet, partager nos valeurs nous permet de grandir et de progresser tout en nous ouvrant aux autres. Nous devons donc, être fiers de ce que nous sommes et n'avoir pas d'autre but que de transmettre ces valeurs à nos jeunes.

Je vous remercie  
*Henry d'EVRY*

---

---

## Rapport d'activités

---

---

C'est grâce à l'invitation de monsieur Esposito, de son adjoint monsieur Barjou et du conseil municipal de Lauzun, que nous avons pu organiser les 11 et 12 mai 2018 notre assemblée générale à Lauzun. Nous avons pu accueillir madame Benedetta Craveri, professeure d'université à Naples et son mari, monsieur Benoit d'Aboville, ministre plénipotentiaire et ancien ambassadeur auprès de l'OTAN. Cette dernière nous donna une conférence sur Armand de Gontaut-Biron, duc de Lauzun. Nous avait également rejoint, M. Edgar Weber, professeur émérite des universités, qui à travers la vie de son ancêtre Valentin Weber, nous conta les aventures de ce dernier, engagé au régiment de Lauzun de 1784 à 1793. Deux conférences fortes intéressantes, bien que très différentes l'une et l'autre, que le consul des Etats-Unis à Bordeaux, M. Daniel Hall avait tenu à honorer. Je tiens à remercier Gérard Massoni et Jean-Pierre Barjou qui ont œuvré pour que nous puissions bénéficier de ces conférences.

La veille, nous étions dans la région de Buzet, où nous avons visité la cave viticole de Buzet et dégusté les différents produits, blanc, rouge, rosé, élaborés dans cette dernière. Il nous restait plus qu'à nous déplacer dans le petit village de Montgaillard où nous étions accueillis par le maire, le général Henri de Colombel, ancien commandant en second du 2<sup>e</sup> Hussards, ancien chef de corps du 4<sup>e</sup> Hussards, alors stationné à Metz.

Après un déjeuner gascon pantagruélique, nous avons rejoint la bastide de Vianne où nous avons suivi avec un peu de mal dû à la digestion, les commentaires de notre guide.

Le lendemain, nous étions associés à Lauzun, à l'inauguration de la plaque en la mémoire du sous-lieutenant Lhoste, enfant du pays, tué dans son char du 1<sup>er</sup> escadron du 6<sup>e</sup> RCA, le 17 mars 1945 à Lauterbourg. Cette petite cérémonie était présidée par M. Francis BIANCHI, sous-préfet de Marmande accompagné de M. Alexandre FRESCHI, député, de M. Luc MACOUIN, Président de la Communauté des Communes, du maire de Lauzun et de l'ensemble du conseil municipal.

Le 6 octobre, nous étions un certain nombre à assister à l'Ecole Militaire, à l'AG de l'UNABCC, présidée cette année encore par le général d'Anselme. Le soir, les membres du conseil d'administration se réunirent au siège de l'A.N.O.R.A.B.C-Saumur, pour travailler sur les grandes lignes de notre assemblée générale d'aujourd'hui organisée de main de maître par notre ami Jacques Fauquette que je tiens une nouvelle fois à remercier. Nous en avons profité pour élaborer et préparer notre bulletin de liaison, édité et mis en musique par Gérard, dont la qualité fait l'admiration de tous les destinataires et l'envie de bien des associations régimentaires.

Le 7 octobre, nous assistions à la traditionnelle messe de la cavalerie en l'église St Louis des Français aux Invalides, en présence des chefs de corps de l'Arme accompagnés des présidents de catégories. A 18 h 30, nous nous retrouvions à l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la flamme.

---

---

## Rapport d'activités

---

---

Cette année (2019), l'AG de l'UNABCC aura lieu le 5 octobre au fort de Vincennes suivie d'une prise d'armes en présence des étendards des régiments de l'Arme et le soir, ravivage de la flamme.

Permettez-moi maintenant, si vous le voulez bien, de faire le point sur notre union: l'UNABCC, qui est présidée depuis 10 ans par le général d'Anselme, qui cherche à passer la main.

Au niveau des effectifs, nous étions près de 9500 membres, il y a 10 ans, nous sommes actuellement 4500 adhérents. Cette baisse est due aux décès des plus anciens adhérents et au réduction de format de l'Armée de Terre, qui ne permet pas de compter sur les jeunes bien moins nombreux qu'autrefois, pour compenser le déficit en nombre d'adhésion: 39 associations cotisantes font partie de l'UNABCC et 7 non cotisantes (27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> Dragons, 13<sup>e</sup> RDP, 1<sup>er</sup> RCA, 4<sup>e</sup> Chasseurs, La Gandoura-1e RS) et nous faisons partie de la Fédération Maginot., un groupe-ment d'environ 14 000 cotisants.

L'Union édite un bulletin qui paraît tous les trois mois, Gérard fait d'ailleurs partie du comité de lecture, qui très bien réalisé, donne des nouvelles de l'Union et des activités des différents régiments de l'Arme. Son site internet connaît un grand succès et a déjà attiré près de deux millions de visiteurs. Les activités de l'UNABCC en 2018, outre l'Assemblée Générale à l'Ecole Militaire et la messe de la Cavalerie, ont été:

- La manifestation au Mont Kemmel le 27 avril 2018 (*où le 5<sup>e</sup> Hussards avait été engagé*).
- Un rassemblement exceptionnel du 28 au 30 septembre, à l'initiative du Père de l'Arme, le général Benoit Paris (ancien du 3<sup>e</sup> Hussards), à Saumur, pour l'anniversaire de la dissolution de la 4<sup>e</sup> DI et le 90<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'UNABCC.
- La St Georges à Saumur, le 24 avril.
- L'organisation le 10 décembre d'un colloque fort intéressant sur «La Victoire de 1918» en lien avec l'IHEDN.
- La participation au 350<sup>e</sup> anniversaire du 12<sup>e</sup> Cuirassiers, le 17 mai à Olivet.
- La participation au 350<sup>e</sup> anniversaire du 5<sup>e</sup> Dragons à Troyes.
- La participation au centenaire de la création des Chars de Combat et plus particulièrement du 501<sup>e</sup> RCC.
- Le centenaire de la bataille d'Uskub au 1<sup>er</sup> RS de Valence le 28 septembre.

Avant de laisser la parole à M. Jean-Pierre Barjou, je tiens à vous lire, comme je vous l'ai promis le texte que l'adjudant-chef Michel Poirel, surnommé le «Petit colonel» m'a transmis (*voir texte ci-joint*). Je laisse à présent la parole à M. Barjou afin qu'il puisse faire le point sur l'avenir des travaux pour l'accueil de nos «collections» à Lauzun.

## Le Petit Colonel

N'ayant pu être des nôtres à l'occasion de l'Assemblée Générale à cause d'une santé qu'il décrit lui-même comme «défaillante», ce petit texte, a été transmis à Henry d'Evry par notre ami Michel Poirrel : il y joint ses notes et commentaires personnels sur les chefs de corps du 5<sup>e</sup> Hussards sous lesquels il a servi. Cet amusant poème résume sa mission comme chef du secrétariat PC et nous renseigne sur le style de commandement de cinq colonels du 5<sup>e</sup> Hussards de 1963 à 1974 :

### Le Petit Colonel<sup>1</sup>

Son premier chef, Houzard, posé, voire sympathique  
Partit après deux ans renforcer l'inspection<sup>2</sup>

Succédant, le second, tout piaffant d'impatience,  
A ravivé la foi ; dur et aimant l'action,

Aux petits comme aux grands imposant le contact,  
Il laissa un Lauzun marqué par sa science<sup>3</sup>.

Venu du quatrième, nouveau seigneur des lieux,  
Le troisième fit merveille <sup>4</sup>: de manœuvres et de fêtes  
Lauzun fut abreuvé ; alors bénies des Dieux  
Ses treize étoiles brillèrent de Berlin au Fallot<sup>5</sup>.

La chevauchée suivante imposa la légère  
Malgré que la mission ne permit que le trot.

Et au grès de la Treize, Lauzun et ses trompettes  
Attendaient en pensant : ce n'est plus hier <sup>6</sup>

Heureusement demain rendit l'espoir  
Et, l'infanterie de ligne dut bien souvent tricher  
Sous les boutoirs féroces de jeunes enragés  
Qui quelques heures après, assuraient la victoire<sup>7</sup>.

Une fois encore Lauzun s'est sorti grandi.  
Hélas s'annonçaient le chenille et le froid...<sup>8</sup>

Le Petit Colonel, se croyant dégourdi,  
Rengage AGPM et devient strasbourgeois.

*Michel Poirrel  
Décembre 1987*

Nota : *«j'ai aimé travailler avec chacun d'entre-deux ; ils me l'ont bien rendu par de l'amitié... à leur départ».*

- <sup>1</sup> Surnom donné au chef du secrétariat, surtout par ses petits camarades qui n'acceptaient pas toujours les remarques du vice-président des sous-officiers que j'ai été de nombreuses années.
- <sup>2</sup> René Regnault de Sauvigny (20/04/1963 – avril 1965) : *«A pris le commandement le 20 avril 1963 et suis arrivé le 1<sup>er</sup> mai 1963. Jeune officier, prisonnier en 1940 pendant 5 ans. Aurait voulu me prendre au secrétariat de l'Inspection de l'ABC, à Paris, mais la capitale m'a fait peur».*
- <sup>3</sup> Théodore de Fallois (avril 1965- avril 1967) : *«paternel et bienveillant, mais très attentif aux problèmes sociaux des sous-officiers. A su remettre chacun à sa place... un chef!».*
- <sup>4</sup> Jean Perrin (avril 1967 – avril 1969) : *«A vécu sur la lancée du précédent en y apportant de la dorure!».*
- <sup>5</sup> Ferme du chauffeur de Jeep du colonel Perrin quand, il était second au 4<sup>e</sup> à Besançon. Position imprenable et tarots et fondue assurés !
- <sup>6</sup> Donatien Gouraud (avril 1969- avril 1971) : *«Officier de troupe, parachutiste venant du 1<sup>er</sup> RHP, trop influencé par l'officier adjoint du moment ! A eu un «incident de parcours» lors de la suite de sa carrière à Angoulême».*
- <sup>7</sup> Lieut-col. Vacherot (avril 1971- avril 1973) : *«Ni breveté, ni DEM, mais décoré et baroudeur et aimant la manœuvre. A surpris en manœuvre, devenu régiment blindé de la 13<sup>e</sup> Brigade mécanisée. Très au contact de la troupe, c'était lui le patron».*
- <sup>8</sup> Thiéron de Monclin (avril 1973 au 1<sup>er</sup> février 1974) *«a hérité de la double mission : déménager au camp de Stetten et passer sur AMX 13... pas simple!! pour la Légère».*

## Bilan financier

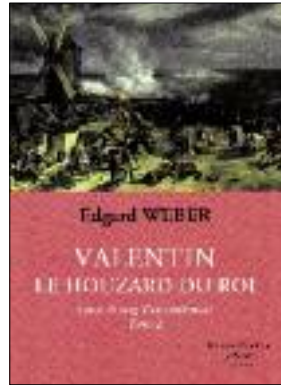
|   |                         |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
|---|-------------------------|--|-----------------|--------|--------------|--|--------|----------|--------------|--------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|------------------|---|-----------|-----------|----------|--------------|---------|-------------------|---------|--------------------|-----------|-------------------|----------------------|--|--------|--------|-------------|----------|-------------|----------|--------|--------|---------|-----------|-------------------------------------|------------------|-----------------|------------------|-------------|----------|-----------------------|--------|------|---|----|-----------|
| <p><b>Dépenses 2019</b></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Total des frais AG 2019</td> <td style="text-align: right;">0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Bulletin</td> <td style="text-align: right;">0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Assurance RC</td> <td style="text-align: right;">125,88 €</td> </tr> <tr> <td>Divers</td> <td style="text-align: right;">100,00 €</td> </tr> <tr> <td>Anorabc/site</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total dépenses de l'exercice</b></td> <td style="text-align: right;"><b>225,88 €</b></td> </tr> </table> <p><b>Budget prévisionnel 2020</b></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;"><b>Dépenses</b></td> <td style="text-align: right;"><b>6220,00 €</b></td> </tr> <tr> <td>Bulletin (impression et affranchissement)</td> <td style="text-align: right;">1000,00 €</td> </tr> <tr> <td>Assurance</td> <td style="text-align: right;">130,00 €</td> </tr> <tr> <td>Frais divers</td> <td style="text-align: right;">50,00 €</td> </tr> <tr> <td>Cotisation UNABCC</td> <td style="text-align: right;">40,00 €</td> </tr> <tr> <td>Assemblée générale</td> <td style="text-align: right;">5000,00 €</td> </tr> <tr> <td><br/><b>Banque</b></td> <td style="text-align: right;"><br/><b>5596,34 €</b></td> </tr> </table> | Total des frais AG 2019 | 0,00 €   | Bulletin        | 0,00 € | Assurance RC | 125,88 €   | Divers | 100,00 € | Anorabc/site |              | <b>Total dépenses de l'exercice</b> | <b>225,88 €</b> | <b>Dépenses</b> | <b>6220,00 €</b> | Bulletin (impression et affranchissement) | 1000,00 € | Assurance | 130,00 € | Frais divers | 50,00 € | Cotisation UNABCC | 40,00 € | Assemblée générale | 5000,00 € | <br><b>Banque</b> | <br><b>5596,34 €</b> | <p><b>Recettes 2019</b></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Livres</td> <td style="text-align: right;">0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Cotisations</td> <td style="text-align: right;">855,00 €</td> </tr> <tr> <td>RVT AG 2018</td> <td style="text-align: right;">455,00 €</td> </tr> <tr> <td>Ventes</td> <td style="text-align: right;">0,00 €</td> </tr> <tr> <td>AG 2019</td> <td style="text-align: right;">3400,00 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total recettes de l'exercice</b></td> <td style="text-align: right;"><b>4710,00 €</b></td> </tr> </table><br><table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;"><b>Recettes</b></td> <td style="text-align: right;"><b>5300,00 €</b></td> </tr> <tr> <td>Cotisations</td> <td style="text-align: right;">800,00 €</td> </tr> <tr> <td>Ventes et accessoires</td> <td style="text-align: right;">0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Dons</td> <td style="text-align: right;">?</td> </tr> <tr> <td>AG</td> <td style="text-align: right;">4500,00 €</td> </tr> </table> | Livres | 0,00 € | Cotisations | 855,00 € | RVT AG 2018 | 455,00 € | Ventes | 0,00 € | AG 2019 | 3400,00 € | <b>Total recettes de l'exercice</b> | <b>4710,00 €</b> | <b>Recettes</b> | <b>5300,00 €</b> | Cotisations | 800,00 € | Ventes et accessoires | 0,00 € | Dons | ? | AG | 4500,00 € |
| Total des frais AG 2019   | 0,00 €                  |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Bulletin  | 0,00 €                  |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Assurance RC  | 125,88 €                |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Divers  | 100,00 €                |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Anorabc/site  |                         |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| <b>Total dépenses de l'exercice</b>   | <b>225,88 €</b>         |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| <b>Dépenses</b>   | <b>6220,00 €</b>        |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Bulletin (impression et affranchissement)   | 1000,00 €               |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Assurance   | 130,00 €                |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Frais divers  | 50,00 €                 |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Cotisation UNABCC   | 40,00 €                 |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Assemblée générale  | 5000,00 €               |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| <br><b>Banque</b>   | <br><b>5596,34 €</b>    |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Livres  | 0,00 €                  |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Cotisations   | 855,00 €                |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| RVT AG 2018   | 455,00 €                |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Ventes  | 0,00 €                  |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| AG 2019   | 3400,00 €               |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| <b>Total recettes de l'exercice</b>   | <b>4710,00 €</b>        |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| <b>Recettes</b>   | <b>5300,00 €</b>        |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Cotisations   | 800,00 €                |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Ventes et accessoires   | 0,00 €                  |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Dons  | ?                       |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| AG  | 4500,00 €               |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| <p><b>Stocks boutique en valeur vente</b></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 40%;">Ecussons de blazer (<i>valeur vente théorique: 20 €</i>)</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">25</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">=</td> <td style="width: 39%; text-align: right;">500,00 €</td> </tr> <tr> <td>Broches argent (<i>valeur vente théorique: 50 €</i>)</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="text-align: right;">450,00 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;"><b>Total</b></td> <td></td> <td style="text-align: center;"><b>=</b></td> <td style="text-align: right;"><b>950,00 €</b></td> </tr> </table>   |                         | Ecussons de blazer ( <i>valeur vente théorique: 20 €</i> ) | 25              | =      | 500,00 €     | Broches argent ( <i>valeur vente théorique: 50 €</i> ) | 9      | =        | 450,00 €     | <b>Total</b> |                                     | <b>=</b>        | <b>950,00 €</b> |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Ecussons de blazer ( <i>valeur vente théorique: 20 €</i> )  | 25                      | =  | 500,00 €        |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| Broches argent ( <i>valeur vente théorique: 50 €</i> )  | 9                       | =  | 450,00 €        |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| <b>Total</b>  |                         | <b>=</b>   | <b>950,00 €</b> |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |
| <p><i>Le trésorier: Eric d'Hugleville</i></p>   |                         |  |                 |        |              |  |        |          |              |              |                                     |                 |                 |                  |   |           |           |          |              |         |                   |         |                    |           |                   |                      |  |        |        |             |          |             |          |        |        |         |           |                                     |                  |                 |                  |             |          |                       |        |      |   |    |           |

## Nos amis (et des auteurs) ont publié...

Notre ami le professeur Edgar Weber, que nous avons eu le plaisir de rencontrer à Lauzun en 2017 poursuit l'histoire de son ancêtre. Après la publication en 2016 du tome 1 des aventures de *Valentin Weber, Valentin, le bouzard du roi – dans la tourmente révolutionnaire*, le deuxième tome en 2019 est finalement sorti avec un peu de retard, *Valentin, le bouzard du roi – Coups de sang d'un conformiste*.

Le tome 1 racontait l'histoire de Valentin de son engagement au régiment de Lauzun Houzards en 1784 jusqu'à la répression de la garnison de Nancy en septembre 1790 : ce livre a reçu le prix du roman historique au 4<sup>e</sup> Salon du livre de la Krutenau-Strasbourg en 2018 (centre créatif et artistique Les Bateliers). Le tome 2 poursuit l'histoire du brigadier puis du maréchal des logis-chef Valentin Weber du régiment de Lauzun, puis du 5<sup>e</sup> Hussards, de son implication dans l'affaire de Belfort en octobre 1790 jusqu'à son émigration en novembre 1793. A travers l'histoire de Valentin, on découvre de l'intérieur, l'histoire du régiment que le professeur Weber a étudié en exploitant les archives du Service Historique de la Défense de Vincennes. On attend le 3<sup>e</sup> tome avec impatience qui nous contera les aventures de Valentin dans l'armée d'émigration, sa vie en Allemagne avant son retour en France seulement en 1815.

<http://www.lavalette-editeur.com/>



WEBER (Edgar), *Valentin, le bouzard du roi, tome 2, Coups de sang d'un conformiste*, s.l., La Valette-Editeur, 2019, 407 pages, 22 €

A la demande du chef de corps du 2<sup>e</sup> Hussards, le colonel Hubert Brumel-Jouan, l'officier-traditions du régiment, notre camarade Gérard-Antoine Massoni, a publié fin juin 2019, un ouvrage *Ces héros de Chamborant*, présentant une soixantaine de portraits de hussards du régiment de sa création en 1735 à nos jours. A travers ces portraits, le régiment illustre rappelle ce qui fait l'esprit d'un Chamborant, le chic de son allure, son goût du risque, sa volonté de faire toujours plus et mieux que les autres, son engagement sans limite et son professionnalisme : chaque biographie se présente sous la forme de deux pages, l'une avec une illustration et l'autre avec la notice biographique.



MASSONI (Gérard-Antoine), *Ces héros de Chamborant*, Haguenau, Amicale du 2<sup>e</sup> régiment de Hussards, 2019, 138 pages : commande à adresser à l'Amicale du 2<sup>e</sup> régiment de Hussards, Quartier Estienne, BP 20259, 67504 HAGUENAU Cedex (15 € + 7 € de frais de port).





L'adjudant-chef Laurent Gohe, président des sous-officiers au 93<sup>e</sup> régiment d'artillerie de montagne, membre du réseau des historiens de l'armée de terre et de la Sabretache, vient de publier un ouvrage *La Légère; coiffures des Hussards et des Chasseurs à cheval de 1871 à 1914*. L'association «Les Hussards de Lauzun» a été sollicitée et 6 illustrations provenant de notre site internet et des collections de Gérard Massoni, illustrent cet ouvrage.

GOHE (Laurent), *La Légère; coiffures des Hussards et des Chasseurs à cheval de 1871 à 1914*, s.l., Antique Artefact Editions, 2019, 140 pages, 34 €

Dans un autre ordre d'idée, la lecture des albums de bandes dessinées réserve parfois des surprises : Jacques Tardi, auteur prolifique de bandes dessinées, plusieurs fois récompensé au festival d'Angoulême, créateur du personnage d'Adèle Blanc-Sec, illustrateur des romans de Léo Malet et de Louis Ferdinand Céline et de nombreux albums ayant pour thème la guerre, a publié en plusieurs tomes, la vie de son père *Moi, René Tardi, prisonnier de guerre au Stalag II-B*. Les deux premiers tomes racontent l'engagement de son père avant-guerre dans un bataillon de



chars de combat, la montée à la guerre, la campagne de France, sa captivité et son retour en France. Le troisième tome concerne la période d'après-guerre jusqu'à la fin de sa carrière militaire. En 1951, l'adjudant-Chef René Tardi incorpore le nouveau 5<sup>e</sup> Hussards qui vient de s'installer à Fritzlar et Jacques Tardi, son fils qui a cinq ans à l'époque, illustre en quelques vignettes, le quartier Lasalle et le centre historique de Fritzlar.

Les pages de garde de l'album sont des copies de divers documents administratifs de son père quand il était au 5<sup>e</sup> Hussards.

<https://www.casterman.com/Bande-dessinee/Auteurs/tardi##>

TARDI (Jacques), *Moi, René Tardi, prisonnier de guerre au Stalag II-B, tome 3, après la guerre*, Paris, Casterman, 2018, 162 pages, 25 €



Pour les collectionneurs, le 5<sup>e</sup> tome de *l'Encyclopédie des Insignes de l'Arme Blindée Cavalerie*, consacré aux hussards, paraîtra au printemps 2020. Les lieutenants-colonels Roland Jehan et Jean-Philippe Lecce ont terminé leur travail consacré aux insignes métalliques et aux écussons des régiments de hussards. Ce nouvel ouvrage est préfacé par le général de corps d'armée (2S) Genest, 66<sup>e</sup> chef de corps du 1<sup>er</sup> Hussards et ancien inspecteur de l'Arme Blindée Cavalerie et introduit par le général Paris, commandant des écoles militaires de Saumur et 77<sup>e</sup> mestre de camp d'Esterhazy. Cet ouvrage de plus de 900 pages couleur, format 24 x 31, illustré de 10 000 photographies, vous permettra de suivre l'histoire de ces unités prestigieuses. Cet ouvrage sera une référence pour les passionnés et tous ceux qui s'intéressent à cette subdivision d'armes. Le 5<sup>e</sup> Hussards est bien représenté et là encore les collections de Gérard Massoni et de l'Association «Les Hussards de Lauzun» ont été mises à contribution.



JEHAN (lieutenant-colonel Roland) et LECCE (lieutenant-colonel Jean-Philippe), *l'Encyclopédie des Insignes de l'Arme Blindée Cavalerie, tome 5, les Hussards*, Mémorabilia, 2020, 900 p. Prix de souscription valable jusqu'au 31 mars 2020: 90 €(+ 10 E de port), prix public à publication: 120 €

Ouvrage à commander auprès de:

Régi'Arm, 24 rue Clement Ader – ZAC de la Cité Saint-Pierre – 91280 Saint-Pierre-du-Perray

[Le 1<sup>er</sup> tome de cette encyclopédie est consacré aux Chars de Combat, le tome 2, aux Chasseurs à Cheval, le tome 3 aux Chasseurs d'Afrique, le tome 4, aux Blindés coloniaux et les Troupes de Marine].

Gérard-A. MASSONI



Hussard du 5<sup>e</sup>, en 1951-52,  
à Fritzlar.



Officier du 5<sup>e</sup> Hussards, 1<sup>er</sup> Empire,  
miniature sur ivoire.  
Collection GA Massoni.

## Une chanson du 5<sup>e</sup> Hussards d'Eugène Grangé (1810-1887)

Pierre-Eugène Basté, dit Eugène Grangé – il avait pris le nom de sa mère (1810-1887), fut un dramaturge, librettiste, vaudevilliste, chansonnier et goguettier parisien, très célèbre au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il eut entre les années 1835 et les années 1880, un succès considérable en écrivant pour le théâtre près de 350 pièces de théâtre, principalement des comédies, des vaudevilles, mais aussi des drames et des livrets d'opérettes ou d'opéras, dont plusieurs furent mis en musique par Jacques Offenbach (dont *les Hanneçons* – 1875 ; *La boîte au lait* – 1876) : il faut aussi ajouter environ 300 chansons.

Dans son catalogue, la Bibliothèque Nationale de France (BnF) indique 544 œuvres enregistrées, parfois écrites en collaboration, dont 478 textes et par moins de 51 livrets : [https://data.bnf.fr/fr/12181517/eugene\\_grangel](https://data.bnf.fr/fr/12181517/eugene_grangel).

Dans toute cette production, on découvre le texte d'une chanson, vraisemblablement écrite après 1871 (référence aux fédérés, au général Galiffet, au combat de Gennevilliers du 14 au 17 avril 1871), sur l'air de «*Les houzards de la Garde*», qui concerne notre régiment :

### *Les Houzards de la Garde*

Toi qui connais les houzards de la Garde,  
Connais-tu pas l'trombon' du régiment ?  
Quel air aimable quand il nous regarde !  
Eh bien, ma chère, il était mon amant.

Au Luxembourg je fis sa connaissance.  
Qu'il était beau dessous son fournement !  
Quel air vainqueur ! Quelle noble prestance,  
En embouchant son aimable instrument !

Le premier jour qu'il me vit en personne,  
J'crus qu'il allait tomber en pâmoison,  
Il soupirait plus fort que son trombone !  
Moi, de pitié, j'en avais le frisson.

[...]



Caricature d'Eugène Grangé par Lbérítier

### *Les Houzards du cinquième*

Connaissez-vous les hussards du cinquième ?  
Ah ! c'est un brave et joli régiment !  
Sachant pousser le courage à l'extrême,  
Près du beau sexe, il a de l'agrément.

A Gennevilliers il s'est couvert de gloire ;  
(Les fédérés se souviennent du fait)  
Comment ne pas marcher à la victoire,  
Pour général quand on a Galiffet ?

Au petit trop, des hussards du cinquième  
Voyez passer le brave régiment ;  
En défilant, son triomphe est extrême,  
Près du beau sexe, il a de l'agrément.

## Prosper DALIEN «*America's second Lafayette*»



**Prosper DALIEN**, né le 20 février 1838 à Thiaucourt-Regniéville (Meurthe & Moselle), est le deuxième enfant de Prosper, médecin et de Jeanne Dauphin, après la naissance de sa sœur Pauline née en 1832.

Saint-cyrien de la promotion «Djurbjura» (1856-1858), entré 41<sup>e</sup> en 1856, sorti 183<sup>e</sup> sur 293 élèves en 1858, il est nommé sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> octobre 1858 et

affecté au 2<sup>e</sup> escadron du 5<sup>e</sup> Hussards alors en Algérie, commandé à l'époque par le capitaine Ricard.

Engagé avec son régiment dans les opérations de la guerre d'indépendance italienne en 1859, il débarque à Gênes dès le 8 mai 1859, charge à Solferino avec le 1<sup>er</sup> escadron derrière le chef de corps, le colonel de Montaigu et le lieutenant-colonel des Ondes qui est tué pendant la charge. Pour son action pendant la bataille, il est décoré de la médaille commémorative de la campagne d'Italie et il est l'un des quatre sous-lieutenants décoré de la Médaille de la Valeur Militaire Sarde en janvier 1860. Détaché à l'Ecole de Cavalerie comme instructeur en 1861, il se fait remarquer en gagnant la



«course des têtes» à l'occasion du carrousel de Saumur le 12 août 1861. Il passe au 2<sup>e</sup> Dragons en 1863 avant d'être rayé des contrôles de l'armée la même année.

Nous ne connaissons pas ses réelles motivations, mais le sous-lieutenant Prosper Dalien part aux Etats-Unis après sa démission de l'armée et s'engage dans l'armée de l'Union pour participer à la Guerre de Sécession : les Américains parlent de «Civil War». La guerre débutée en 1861 entre les Etats du Sud très majoritairement agricoles qui souhaitent faire sécession et le Nord plus industriel a pour origine immédiate la question de l'esclavage suite à l'élection du président Abraham Lincoln en 1860 mais plus fondamentalement sur des visions économiques et politiques différentes de société.

Les Etats du Nord (Unionistes) accueillirent de très nombreux volontaires étrangers, majoritairement allemands mais aussi des Français comme Philippe d'Orléans comte de Paris (1838-1894), son frère Robert d'Orléans duc de Chartres (1840-1910), leur oncle François d'Orléans prince de Joinville (1818-1894) et leur cousin Pierre d'Orléans duc de Penthièvre (1845-1919). Plusieurs officiers français obtinrent le grade de général comme Gustave Cluseret<sup>1</sup> (1823-1900), Régis de Trobiand<sup>2</sup> (1816-1897) ou Félix Agnus<sup>3</sup> (1839-1925). Dans l'armée Confédérée, le prince Camille de Polignac (1832-1913) obtint le grade de major-général.

Prosper Dalien, fort de sa formation militaire et de son expérience de la guerre, est nommé capitaine de la compagnie C du 208th Pennsylvania Volunter le 9 septembre 1864, une unité nouvellement créée à Harrisburg (PA) sous le commandement du colonel Alfred B. McCalmont<sup>4</sup>. Initialement affecté à

l'Armée de James, le régiment est rattaché au 9<sup>e</sup> Corps de l'Armée du Potomac en novembre 1864 (1<sup>re</sup> brigade de la 3<sup>e</sup> Division).

A cette date, la guerre civile entre le Nord et le Sud entre dans sa quatrième année et l'armée de la Confédération en état d'infériorité numérique et matérielle résiste avec l'énergie du désespoir aux forces de l'Union. Le général confédéré Robert Lee doit faire face au blocus de Petersburg (Virginie). Le 25 mars 1865, pour tenter de lever le blocus, il lance une attaque avant l'aube contre les lignes nordistes qu'il submerge et capture le fort Stedman<sup>5</sup>, menaçant ainsi la ligne de ravitaillement de l'Union: les Confédérés commencent à retourner les canons capturés pour pilonner les positions de l'Union, la percée est presque réalisée.

Mais de vigoureuses contre-attaques de l'Union auxquelles participe le 208th Pennsylvania Volunteer, permettent de reprendre le fort entraînant de lourdes pertes chez les Confédérés: l'espoir de lever le siège a échoué et l'armée confédérée n'est plus en mesure de mener de nouvelles actions offensives.

C'était la dernière attaque majeure de l'armée de Virginie du Nord dans la guerre civile. Le 2 avril 1865, l'offensive du général Grant contre Petersburg lui permet de capturer la ville et le 9 avril, le général Lee signe sa reddition à Appomatox. La Guerre de Sécession se termine par la défaite du Sud.

Mais pendant la contre-attaque des forces Nordistes pour la reprise du fort Stedman, le capitaine Prosper Dalien est grièvement blessé: le registre de l'hôpital précise «*qu'il a reçu une balle de fusil qui est entrée sous l'angle inférieur de l'omoplate gauche, a*

*traversé la plèvre avant de ressortir au bord antérieur supérieur de l'espace axillaire gauche*<sup>6</sup>». Il est évacué sur l'hôpital de campagne du 9<sup>e</sup> Corps à City Point où se trouve l'Etat-major de l'Armée de l'Union. Le président Abraham Lincoln rendant visite aux blessés après la bataille, s'étant arrêté au pied de son lit, lui ayant demandé son nom et son grade, s'assit sur une simple caisse de biscuits et engage une conversation familière avec Prosper Dalien, le félicitant pour son action pendant les combats et l'informant qu'il allait être nommé brevet-major et lui promettant d'être placé dans l'armée régulière à sa guérison. En le quittant, Abraham Lincoln lui dit qu'il est «*America's second Lafayette*».



Fort Stedman

Transféré à l'Army Square Hospital, Washington DC, il souffre d'après le rapport médical «*d'une dyspnée considérable, avec une douleur excessive, qui est augmentée par la toux; à chaque expiration forcée, l'air était expulsé par la blessure du dos*<sup>7</sup>». Craignant une infection interne de la cavité thoracique, il est opéré par le chirurgien assistant Charles A. Leale, un très jeune médecin<sup>8</sup>, diplômé seulement six semaines auparavant, qui draine la plaie pour en retirer une quantité considérable de pus. Prosper Dalien

est traité massivement avec de la morphine, mais son état malheureusement empire, une importante hémorragie se déclare et il meurt de ses blessures le 2 juin 1865 : il avait 27 ans. Sa tombe se trouve dans le cimetière d'Harrisburg, Dauphin Court, Pennsylvania.

Gérard-A. MASSONI



- 
- <sup>1)</sup> Fils d'un colonel de l'armée royale, saint-cyrien, engagé dans la répression des émeutes de 1848, combattant en Crimée, volontaire dans l'armée de Garibaldi en 1860, volontaire dans l'armée de l'Union en 1862, nommé brigadier-général en 1862, mais obligé de quitter son commandement en 1863, volontaire pour soutenir les nationalistes irlandais, condamné à mort par le Royaume Uni pour ses actions violentes en Irlande, devenu membre de la Commune de Paris, condamné à mort en France en 1871, exilé en Suisse, élève du peintre Courbet, amnistié, il rentre en France où il expose ses tableaux et devient député d'extrême gauche sous l'étiquette *socialiste révolutionnaire*, fut un des plus virulents députés antidreyfusards.
- <sup>2)</sup> Installé aux Etats-Unis, volontaire et élu colonel du 55<sup>e</sup> régiment des volontaires de New York, nommé Major-Général en 1863, seul Français après La Fayette à obtenir ce grade. Reste dans l'armée américaine comme gouverneur militaire de l'Utah, puis de la Louisiane.
- <sup>3)</sup> Engagé au 3<sup>e</sup> Zouave, il participe à la bataille de Montebello (1859), puis se porte volontaire dans le corps de Garibaldi. Emigré aux Etats-Unis en 1860, il s'engage dans l'armée de l'Union et gagne tous ses grades de simple soldat à Brigadier-général entre 1861 et 1865. Après avoir supervisé le démantèlement des forts de Caroline du Sud,

de Géorgie et de Floride, il débute une longue carrière de journaliste et devient un des membres fondateurs de *The Associated Press*.

- <sup>4)</sup> Alfred Brunson McClamont (1825-1874), juriste et attorney-général, il participa à la Guerre de Sécession d'abord comme lieutenant-colonel du 142nd Pennsylvania Volunteer Infantry en septembre 1862, puis comme colonel du 208th. Il fut nommé brigadier-général en mars 1865. A la fin de la guerre, il reprit une carrière juridique et essaya sans succès de se faire élire au Congrès des Etats Unis.
- <sup>5)</sup> Ce combat du 25 mars 1865 est appelé bataille du Fort Stedman ou bataille de Hare's Hill : voir le site : <https://www.battlefields.org/learn/civil-war/battles/fort-stedman>
- <sup>6)</sup> Surgeon General Joseph K. Barnes, United States Army, *The Medical and Surgical History of the War of the Rebellion. (1861-65.)*, Part 1, Volume 2 (Washington, D.C.: Government Printing Office, 1870), 575.
- <sup>7)</sup> *ibidem*
- <sup>8)</sup> Charles Augustus Leale (1842-1932) fut le premier médecin à intervenir pour essayer de sauver le président Abraham Lincoln, mortellement blessé d'une balle dans la tête le 14 avril 1865.

## Une assiette du 3<sup>e</sup> escadron du 5<sup>e</sup> Hussards de la III<sup>e</sup> République

Les joies des recherches dans les catalogues de ventes publiques et sur les sites de vente en ligne m'ont permis de découvrir un objet qui n'est pas à proprement parler un «objet hussard» mais qui est bien en lien avec le 5<sup>e</sup> régiment de Hussards.

Il s'agit d'une simple assiette, dont la forme permet de l'identifier comme une assiette à soupe: d'un diamètre de 22,3 cm pour une hauteur totale de 4,5 cm, elle est de couleur crème et porte sur le listel de l'assiette large de 3,5 cm l'inscription: 5<sup>e</sup> Hd<sup>s</sup> 3<sup>e</sup> Es<sup>on</sup> dont la hauteur des chiffres et des lettres majuscules fait 2,2 cm.



Au revers de l'assiette dans sa partie centrale, on trouve deux tampons imprimés et deux poinçons en creux.

Le premier tampon d'une nuance noir/gris indique, **TERRE DE FER**. Il s'agit d'une appellation commerciale, un label qui désigne la faïence fine, à mi-chemin entre la faïence et la porcelaine: une faïence à laquelle sont mêlés du feldspath, composé minéral et du kaolin, pour la rendre plus blanche et plus résistante. La mention «terre de fer» apparaît en France vers 1770, et se répand vraiment après la révolution industrielle pour connaître son apogée aux alentours de 1900.

De même couleur, une marque commerciale permet d'identifier une production de la faïencerie **H. Boulenger & Cie** de Choisy-le-Roi.



Le premier poinçon en creux à la forme d'un rectangle dans lequel est frappé **M 1**, l'autre poinçon représente un **B** à l'envers et le chiffre 4.

La faïencerie de Choisy-le-Roi a été créée en 1805, par les frères Melchior, Valentin et Nicolas Paillart. Elle est dirigée par Valentin Paillart et son nouvel associé Hippolyte Hautin de 1824 à 1836. Au départ en 1836, de Valentin Paillart, Hippolyte Hautin s'associe à son tour avec Louis Boulenger. Leurs enfants, Alexandrine Hautin et Adolphe Boulenger se marient et eurent quatre enfants dont Hippolyte Boulenger (1836-1892) qui devient en 1863, le propriétaire de l'entreprise<sup>1</sup>: la même année, il se marie avec Elisa de Geiger (1846-1926), fille du baron Alexandre de Geiger, directeur des faïenceries de Sarreguemines, maire de cette ville, député et sénateur Moselle<sup>2</sup>.



En 1878, Hippolyte Boulenger change le nom de la faïencerie qui devient H. Boulenger & Cie.

Hippolyte Boulenger va donner une nouvelle impulsion à la faïencerie de Choisy et la transformer en société par actions de premier plan au niveau national : il cherche de nouveaux marchés, se diversifie et l'entreprise passe de 300 ouvriers en 1860 à près de 1300 en 1900. L'entreprise connaît son heure de gloire avec le marché du métropolitain parisien pour lequel elle fournit, les 2/3 des célèbres carreaux de grès biseautés de 7,5 cm par 15 cm en émail blanc des couloirs et des stations du métro parisien. Vers 1930, environ deux cent mille carreaux «Métro» sont produits par semaine, soit environ quarante mille par jour. L'entreprise se diversifie encore et prend le nom de **H-B-C-M** (Hippolyte Boulenger – Creil Montereau) suite au rachat de la manufacture de Montereau en 1920. Il s'oriente vers de nouvelles productions. Suite à l'échec des négociations entre la direction et les salariés après les grèves de 1936, l'entreprise abandonne les productions à Choisy et se recentre sur les revêtements de sol. L'usine de Choisy se transforme en Coopérative Ouvrière jusqu'à l'arrêt définitif de la production en 1938. La société «Boulenger & Cie» existe toujours aujourd'hui comme spécialiste de revêtements de sol caoutchouc coulé.

Pour obtenir des informations plus précises sur cette assiette et cibler sa date de mise en service (d'après le logo, obligatoirement après 1878) et surtout pour savoir si on connaissait d'autres assiettes marquées de régiments de hussards, j'ai contacté M. Girodet, responsable scientifique du Musée International des Hussards de Tarbes : j'ai alors eu la surprise de découvrir que le Musée des Hussards détient une assiette parfaitement identique,



avec l'inscription : 5<sup>e</sup> HdS 4<sup>e</sup> Es<sup>on</sup>, avec les mêmes types de tampons et poinçons. Nous avons donc la confirmation d'une commande régimentaire du 5<sup>e</sup> Hussards en espérant trouver un de ces jours de nouvelles assiettes du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> escadron.

*Gérard-Antoine MASSONI*

- 1) Un de ses frères, Adolphe Charles Louis Boulenger (1834-1898) créa à Paris la manufacture d'orfèvrerie «A. Boulenger & Cie» qui fut le principal fournisseur d'argenterie de la Marine Nationale à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle.
- 2) Alexandre Godefroy Frédéric de Geiger (1808-1891), baron bavarois naturalisé français, fit ses études élémentaires avec le futur Napoléon III : il fut directeur de la faïencerie de Sarreguemines de 1836 à 1871, maire de Sarreguemines de 1855 à 1865, puis de 1868 à 1871, député de Moselle de 1851 à 1868 et sénateur de 1868 à 1870.



## Officiers, sous-officiers et hussards du 5<sup>e</sup> Hussards, *Morts pour la France en 1914*

Nous terminons la publication de la liste des officiers, sous-officiers et hussards du 5<sup>e</sup> Hussards décédés pendant l'année 1914. Comme pour la liste des années 1915, 1916, 1917, 1918 et 1919, les noms des morts pour des motifs qui n'ont pas entraîné l'octroi de la mention «mort pour la France» sont imprimés **en noir**.

Cette recherche s'appuie comme toujours

- sur le JMO du 5<sup>e</sup> Hussards (SHD, 26 N 895/1 pour l'année 1914, 26 N 895/5 (pour le 5<sup>e</sup> escadron), 26 N 895/7 (pour le dépôt du régiment) que l'on peut consulter en ligne : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>
- pour les «morts pour la France» <http://memoiredeshommes.sga.defence.gouv.fr>
- sur le site «Généanet» <http://geneanet.org>
- sur le site «MémorialGenWeb» <http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/index.php>
- sur les sites des archives départementales qui mettent en ligne les registres matricules militaires (exemple pour le département de Meurthe et Moselle : <http://archivesenligne.archives.cg54.fr/s/3/registres-matricules-militaires/>)

**PEREZ (José Marie Fernand, baron Octave)**, né le 14 février 1890 à Neufchâteau (Vosges), fils du général baron Christian Adrien Marie Perez (1848-1933), ancien chef de corps du 3<sup>e</sup> Hussards (1898-1906).

Engagé volontaire de la classe 1911(Montluçon), le 27 septembre 1911, à la mairie de Mirande (32), arrivé au 5<sup>e</sup> Hussards le 29 septembre 1911, brigadier, le 27 janvier 1912, maréchal des logis le 20 mai 1913.

Maréchal des logis (3<sup>e</sup> Esc.) aspirant, admissible à l'Ecole de Cavalerie de Saumur, mort pour la France à l'âge de 24 ans, le 3 (fiche matricule) ou 4 août 1914 à Brin sur Seille (54) par balle dans la tête. Son avis mortuaire indique bien le 4 août.

Médaille militaire (à titre posthume), JO du 16 janvier 1920, p. 813 : *«mle 1345, maréchal des logis : le 4 août 1914, chef d'une des premières reconnaissances dirigées sur la frontière, s'est avancé en brave et a été tué en accomplissant sa mission. A été cité».*

Sa tombe se trouve dans le cimetière communal de Mirande (caveau familial), son nom est inscrit sur le monument aux morts de Mirande et de Monclar-sur-Losse (32) et sur dans le livre d'or du lycée Ste Geneviève de Versailles.

**THOUVENIN (Léon)**, né le 2 juin 1889 à Nancy (Meurthe et Moselle); classe 1909 (Nancy) matricule 109, cocher.

Engagé volontaire en 1909 pour 5 ans et incorporé au 8<sup>e</sup> Hussards le 7 octobre 1909, passé au 5<sup>e</sup> Hussards par décision du général commandant la 1<sup>re</sup> brigade de Hussards. Parti et rayé des contrôles le 24 juillet 1910. Rappelé à l'activité le 1<sup>er</sup> août 1914. Hussard (3<sup>e</sup> Esc., 4<sup>e</sup> peloton), blessé le 5 et mort pour la France à l'âge de 25 ans le 6 août 1914, tué par balle à Leyr entre Manhoué et la forêt de Grémecy dans un engagement contre le 3<sup>e</sup> régiment de Cheval-légers Prussien.

Médaille militaire à titre posthume (JO du 12 novembre 1919, p. 12689) : *«mle 944, cavalier : cavalier très brave. A trouvé une mort glorieuse aux abords de la forêt de Grémecy, en allant reconnaître les positions ennemies, le 6 août 1914. A été cité».*

Sa tombe se trouve dans Nécropole nationale Le Pétant – Montauville (54) : tombe individuelle n° 318, son nom est inscrit sur le monument aux morts de Bosserville et d'Art sur Meurthe et sur la plaque commémorative de la Compagnie Générale Française des Tramways (Nancy).

**BETHERY (Emmanuel Arsène)**, né le 21 février 1891 à Trevilly (Yonne); classe 1911, matricule 1224. Incorporé le 1<sup>er</sup> octobre 1912 au 5<sup>e</sup> Hussards, hussard de 1<sup>re</sup> classe le 28 juin 1913.

Hussard (1<sup>re</sup> Cl) mort pour la France à l'âge de 23 ans, le **08 août** 1914 à proximité de Grémery (57).

Médaille militaire (à titre posthume), JO du 13 mai 1920, p. 7208 : «*mle 1771, cavalier : cavalier très brave. A trouvé une mort glorieuse en allant reconnaître les positions ennemies aux environs de Pettoncourt-sur Seille, le 8 août 1914. A été cité*».

Sa tombe se trouve dans le cimetière communal de Pettoncourt (57) et son nom sur les monuments aux morts de Trevilly et d'Athie (Yonne).

**BOULANGER (Xavier)**, né le 9 décembre 1893 à Saulxures les Vannes (M & M); classe 1913 (Toul), matricule 254. Il était cultivateur. Incorporé au 5<sup>e</sup> Hussards le 1<sup>er</sup> octobre 1913.

Hussard (4<sup>e</sup> Esc.), porté disparu le 11 août 1914, mort pour la France à l'âge de 21 ans, le **11 août** 1914 à Moussaincourt, territoire d'Eply (54).

Médaille militaire (à titre posthume), JO du 13 mai 1920, p. 7208 : «*mle 2438, cavalier : cavalier particulièrement brave et dévoué. A pris part à plusieurs reconnaissances au début de la campagne. A été tué en portant secours à des camarades blessés au cours d'un combat à l'arme blanche. A été cité*».

Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Saulxures les Vannes (M & M).

**CORROYER (Joseph Charles)** né le 16 mars 1890 à Paris 19<sup>e</sup> (Seine); classe 1910 (Troyes), matricule 1350 : domestique de culture (enfant de l'assistance publique de la Seine), opéré de la laparotomie. Incorporé du 5<sup>e</sup> Hussards le 3 octobre 1911, cavalier de 1<sup>re</sup> classe le 21 mai 1913. Rengagé pour un an le 22 septembre 1913, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1913. Remis hussard de 2<sup>e</sup> classe le 24 février 1914 par décision du colonel du 5<sup>e</sup> Hussards.

Hussard (4<sup>e</sup> Esc.), mort pour la France à l'âge de 24 ans, le **11 août** 1914 à Moussaincourt, territoire d'Eply (54).

Citation à l'ordre de la division.

Médaille militaire à titre posthume (JO du 12 novembre 1919, p. 12689) : «*mle 1482, cavalier : cavalier particulièrement brave. A pris part à plusieurs reconnaissances au début de la campagne et a été tué glorieusement au cours de l'une d'elles, en poursuivant des fuyards ennemis, à la suite d'un combat à l'arme blanche. Croix de guerre avec étoile d'argent*».

Sa tombe se trouve dans la Nécropole nationale de Champenoux (54) tombe collective n° 216, son nom est inscrit sur le monument aux morts d'Évry-le-Chatel (10).

**MEDARD (Charles Eugène)**, né le 5 février 1893 à Haroué (M & M); classe 1913 (Toul), matricule 41. Il était cocher. Incorporé au 5<sup>e</sup> Hussards le 1<sup>er</sup> octobre 1913.

Hussard (4<sup>e</sup> Esc.), porté disparu le 11 août 1914, mort pour la France à l'âge de 21 ans, le **11 août** 1914, à Eply (54).

Médaille militaire (à titre posthume), JO du 13 mai 1920, p. 7209 : «*mle 2444, cavalier : cavalier particulièrement brave. A pris*

*part à plusieurs reconnaissances depuis le début de la campagne et a été tué glorieusement au cours de l'une d'elle en poursuivant des fuyards ennemis à la suite d'un combat à l'arme blanche. A été cité».*

Sa tombe se trouve dans la Nécropole nationale de Champenoux (54), tombe individuelle n° 224 et son nom est inscrit sur le monument aux morts de Vaudeville (54).

**MENUUEL (Camille Onésime)**, né le 1<sup>er</sup> novembre 1892 à Jasseines (Aube); classe 1912, matricule 987; il était cultivateur. Incorporé au 79<sup>e</sup> régiment d'infanterie le 10 octobre 1913, passé au 5<sup>e</sup> Hussards par décision du général-commandant le 20<sup>e</sup> Corps, le 6 novembre 1913 et incorporé le 12 novembre.

Hussard (4<sup>e</sup> Esc.), mort pour la France à 21 ans, le 11 août 1914 au lieu-dit «Moussaincourt» territoire d'Eply (54).

Citation à l'ordre de la division.

Médaille militaire à titre posthume (JO du 12 novembre 1919, p. 12689): *«mle 2296, cavalier : cavalier particulièrement brave. A pris part à plusieurs reconnaissances au début de la campagne et a été tué au cours de l'une d'elles, en poursuivant des fuyards ennemis, à la suite d'un combat à l'arme blanche. Croix de guerre avec étoile d'argent».*

Sa tombe se trouve dans la Nécropole nationale de Champenoux (54), tombe collective n° 216 son nom est inscrit sur le monument aux morts de Jasseines (10).

**SOURIMAN (Charles François)**, né le 4 février 1892 à Haboudange (Moselle annexée). Engagé volontaire pour 4 ans au 6<sup>e</sup> Chasseurs d'Afrique le 7 décembre 1911, 1<sup>re</sup> classe le 11 novembre 1913, passé au 5<sup>e</sup> Hussards le 8 avril 1914.



Hussard de 1<sup>re</sup> classe (4<sup>e</sup> Esc.), mort pour la France à l'âge de 22 ans, le 11 août 1914 à Moussaincourt, territoire d'Eply (54). Médaille militaire (à titre posthume), JO du 13 mai 1920, p. 7209: *«mle 2507, cavalier de 1re classe: cavalier particulièrement énergique et courageux. A été tué glorieusement le 11 août 1914, en poursuivant des fuyards ennemis à la suite d'un combat à l'arme blanche au cours duquel il avait lui-même tué un cavalier ennemi. A été cité».*

**FABERT (Pierre)**, né le 16 février 1893 à Neufchâteau (Vosges); engagé volontaire de la classe 1911.

Hussard, mort pour la France à l'âge de 20 ans, le 13 août 1914 à Chambrey (57).

Sa tombe se trouve dans le carré militaire du cimetière de Chambrey (57), son nom est inscrit sur le monument aux morts de Neufchâteau et sur la plaque de l'église St Nicolas (Neufchâteau)

Médaille militaire à titre posthume (JO du 12 novembre 1919, p. 12689): *«mle 2463, cavalier : cavalier très brave et énergique. S'est distingué dans de nombreuses reconnaissances périlleuses. A été tué en pénétrant le premier dans une maison dans une maison où s'était réfugié un espion poursuivi par une patrouille. A été cité».*

**DONVAL (Louis Marie)**, né le 4 octobre 1890 à Paramé-St Malo (Ille et Vilaine); classe 1910 du département de l'Yonne (Sens), matricule 594. Exerçait la profession de jockey (il mesurait 1,54 m). Incorporé au 5<sup>e</sup> Hussards le 1<sup>er</sup> octobre 1912, cavalier de 1<sup>re</sup> classe le 19 janvier 1914.

Hussard de 1<sup>re</sup> classe, mort pour la France à l'âge de 23 ans, le 13 août 1914 à Blanche-Eglise près de Dieuze (57).

Citation à l'ordre du régiment.

Médaille militaire à titre posthume (JO du 12 novembre 1919, p. 12690): *«mle 594, cavalier: cavalier hardi. Le 13 août 1914, a trouvé une mort glorieuse en allant reconnaître les positions ennemies près de Dieuze. Croix de guerre avec étoile de bronze».*

Inhumé par les autorités allemandes au cimetière de Weisskirchen, tombe n° 3.

Sa tombe se trouve dans la Nécropole nationale de Riche-Morhange (57), tombe individuelle n° 1491.

**BUZENET (Georges, Paul)**, né le 13 septembre 1891 à Appoigny (Yonne); cultivateur, classe 1911 (Auxerre) matricule 257. Incorporé au 5<sup>e</sup> Hussards le 01 octobre 1912.

Hussard, mort pour la France à 22 ans, le 14 août 1914 à proximité de Gerbécourt (57).

Citation à l'ordre du régiment.

Médaille militaire à titre posthume (JO du 12 novembre 1919, p. 12690): *«mle 1831, cavalier: cavalier très brave. A été tué de plusieurs balles à la tête au cours d'une reconnaissance, le 14 août 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze».*

Son nom est inscrit sur le monument aux morts d'Appoigny.

**BACHMANN (Jules, Eugène)**, né le 21 juillet 1883 à Paris (Seine); classe 1903, matricule de recrutement 567, Seine 3<sup>e</sup> Bureau (Paris). Il était sertisseur. Engagé volontaire le 2 novembre 1901, à Paris (11<sup>e</sup> arrondissement), pour 4 ans au 4<sup>e</sup> Hussards et arrivé au corps le 5 novembre, brigadier le 20 septembre 1902, maréchal des logis le 12 septembre 1904, passé dans la réserve de l'armée d'active le 2 novembre 1905, avec certificat de bonne conduite. Rappelé le 3 août 1914, à rejoint le 5<sup>e</sup> Hussards.

Maréchal des logis mort pour la France, le 18 août 1914 à Château Salins, en reconnaissance à Amelécourt, près de la maison forestière de Tichoff.

Médaille militaire (à titre posthume), JO du 13 mai 1920, p. 7208: *«mle 06047, maréchal des logis: sous-officier très brave, mortellement frappé en essayant de traverser à cheval une ligne de tirailleurs ennemis pour aller chercher un renseignement. A été cité».*

Tombe collective et monument de Château Salins.

**GUILLOT (André Onésime)**, né le 16 octobre 1890 à Germigny (Yonne); classe 1910 (Auxerre), matricule 793; il était cocher. Incorporé le 1<sup>er</sup> octobre 1911 au 18<sup>e</sup> Chasseurs, renvoyé dans ses foyers le 8 novembre 1913 avec le certificat de service, passé dans la réserve. Rappelé et incorporé au 5<sup>e</sup> Hussards le 3 août 1914.

Hussard, (2<sup>e</sup> esc.) mort pour la France à 23 ans, le 18 août 1914 à Château Salins, en reconnaissance à Amelécourt, près de la maison forestière du Tichoff.

Citation à l'ordre du régiment.

Médaille militaire (à titre posthume), JO du 12 novembre 1919, p. 12690: *«mle 02966, cavalier: cavalier très brave. Tué au cours d'une reconnaissance en essayant de traverser à cheval une ligne de tirailleurs ennemis pour aller prendre un renseignement, le 18 août 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze».*

Sa tombe se trouve dans le cimetière communal de Château Salins et son nom est inscrit sur le monument aux morts de Germigny (89).

**MICHEL (Pierre Auguste)**, né le 30 octobre 1887 à Lunéville (M & M); classe 1909 (Nancy), matricule n° 1528. Ancien élève (1904-1906) de La Malgrange (Nancy).

Incorporé au 5<sup>e</sup> Hussards le 1<sup>er</sup> octobre 1909, rengagé pour 3 ans le 04 novembre 1910, à compter du 01 octobre 1911. Brigadier le 05 février 1913. Rengagé pour 1 an le 11 juin 1914, à compter du 01 octobre 1914. Maréchal des logis le 07 juin 1914. Maréchal des logis, mort pour la France à 27 ans, le 18 août 1914 à Hampont (57).

Citation à l'ordre de l'Armée.

Médaille militaire (à titre posthume), JO du 12 novembre 1919, p. 12689: «*mle 748, maréchal des logis: excellent sous-officier, d'une bravoure exceptionnelle. A été tué en s'élançant au galop à la tête de ses hommes, pour reconnaître le village d'Obreck où un de ses brigadiers venait d'être tué. S'était particulièrement distingué la veille, dans une reconnaissance sur Hampont, où il avait recueilli d'utiles renseignements, réussissant à plusieurs reprises à traverser les lignes des tirailleurs ennemis. Croix de guerre avec palme*».

Son nom est inscrit dans le livre d'or de l'institution de la Malgrange.

**VILLADIER (Albert)**, né le 9 août 1891 à Sens (Yonne); il était maraicher; classe 1911 (Sens), matricule 79. Incorporé le 01 octobre 1912, trompette le 9 juillet 1913.

Trompette (2<sup>e</sup> escadron), mort pour la France à 23 ans, le 18 août 1914 à Château Salins (57).

Médaille militaire (à titre posthume), JO du 12 novembre 1919, p. 12689: «*mle 1802, cavalier: cavalier très brave. A été tué au cours d'une reconnaissance sur Château Salins, en se portant au secours de son officier grièvement blessé, le 17 août 1914. A été cité*».

Sa tombe se trouve dans le carré militaire du cimetière de Sens, tombe n° 474 et son nom est inscrit sur le monument aux morts de Sens.

**BOBIN (Paul)**, né le 7 septembre 1890 à Island (Yonne); classe 1910, matricule 341; il était cultivateur. Incorporé le 2 octobre 1911 au 5<sup>e</sup> Hussards, renvoyé dans ses foyers et passé dans la réserve le 1<sup>er</sup> octobre 1913. Rappelé le 1<sup>er</sup> août 1914 Hussard (1<sup>er</sup> Cl.) 4<sup>e</sup> escadron, mort pour la France à 23 ans, le 19 août 1914 à la ferme de Vannecourt (57).

Citation à l'ordre de l'Armée.

Médaille militaire (à titre posthume) (JO du 12 novembre 1919, p. 12689): «*mle 02893, cavalier de 1<sup>re</sup> Classe: cavalier d'une bravoure exemplaire. Au cours d'une reconnaissance, étant poursuivi par des uhlans et son cheval ne pouvant plus marcher, a mis pied à terre, a épuisé jusqu'à sa dernière cartouche et comme il refusait de se rendre, a été tué à coups de lance. Croix de guerre avec palme*».

Sa tombe se trouve dans le cimetière communal d'Island (Yonne) et son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune.

**VERRAT (Charles Pierre)**, né le 27 août 1890 à Besançon (Doubs); classe 1910 (Neufchâteau), matricule 1198; étudiant. A obtenu un sursis, n'a été incorporé au 5<sup>e</sup> Hussards que le 1<sup>er</sup> octobre 1912, brigadier le 5 février 1913.

Brigadier (4<sup>e</sup> esc.) mort pour la France, le 19 août 1914 à Hampont (57).

Médaille militaire (à titre posthume), JO du 12 novembre 1919, p. 12689: «*mle 1751, brigadier: gradé ayant beaucoup d'allant. A été tué d'une balle à la tête en s'élançant au galop à la tête de ses hommes pour reconnaître le village de Hampont, tenu par une arrière-garde ennemie, le 19 août 1914. A été cité*».

Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Armancourt (52).

**BERTRAND (André, Victor)**, né le 5 mars 1893 à Brevonnes (Aube); classe 1913 (Aube), matricule 1205; il était domestique. Incorporé au 5<sup>e</sup> Hussards le 26 novembre 1913. Hussard, disparu, présumé mort pour la France à 21 ans, le 20 août 1914, à Oron (Moselle) : décès fixé au 20 août 1914 par décision du tribunal civil de Bar sur Aube le 20 avril 1920. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Molins sur Aube.

**MARFORT (Alfred)**, né le 28 septembre 1892 à St Dié (88); engagé volontaire classe 1912 (Epinal). Brigadier, mort pour la France à l'âge de 21 ans, le 20 août 1914 (disparu) au nord d'Oron (57). Citation à l'ordre du régiment. Médaille militaire (à titre posthume), JO le 12 novembre 1919, p. 12690: *«mle 1333, brigadier: brigadier très courageux. A trouvé une mort glorieuse, le 20 août 1914, en allant reconnaître les positions ennemies, à Morbange. Croix de guerre avec étoile de bronze»*. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Saint Dié (88).

**PRILLOT (Joseph Arnaud Gaston)**, né le 7 mars 1892 à Nancy (M & M); engagé volontaire de la classe 1910. Hussard, mort pour la France, à l'âge de 22 ans, le 20 août 1914 à Pévange (57). Médaille militaire (à titre posthume) (JO du 12 novembre 1919, p. 12689): *«mle 02820, cavalier: cavalier très brave. Détaché dans l'infanterie, a trouvé une mort glorieuse au cours d'une reconnaissance, le 20 août 1914. A été cité»*. Sa tombe se trouve dans la Nécropole nationale de Riche-Morbange (57), tombe individuelle n° 175 et son nom est inscrit sur le monument aux morts de Briey.

**BENARD (Camille)**, né le 8 février 1891 à Crain (Yonne), bureau Auxerre, matricule 511; il était jardinier. Incorporé au 5<sup>e</sup> Hussards le 1<sup>er</sup> octobre 1912. Hussard, mort pour la France à l'âge de 23 ans, le 21 août 1914, mort à l'hôpital civil de Nancy, des suites de ses blessures de guerre.

Citation à l'ordre du régiment.

Médaille militaire à titre posthume (JO du 12 novembre 1919, p. 12690): *«mle 1848, cavalier: cavalier particulièrement courageux, toujours volontaire pour les missions périlleuses. A été mortellement blessé au cours d'une reconnaissance sur la Seille et est mort le lendemain, des suites de ses blessures. Croix de guerre avec étoile de bronze»*.

Sa tombe se trouve dans le carré militaire de Nancy-Sud; tombe individuelle n° 891.

**BRUNET (Louis Germain Florentin)**, né le 5 juillet 1894 à Gimont (Gers); classe 1914 (Mirande), n° 477. Engagé volontaire pour 3 ans le 31 mars 1913, à la mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris, arrivé au corps le 9 avril 1913. Hussard (4<sup>e</sup> escadron), mort pour la France à l'âge de 20 ans, le 21 août 1914 à la ferme de Marchand à Château Salins. Médaille militaire (à titre posthume), JO du 13 mai 1920, p. 7208: *«mle 21557, cavalier: cavalier particulièrement brave, a pris part à plusieurs reconnaissances au début de la campagne et a été tué glorieusement au cours de l'une d'elle, le 21 octobre 1914. A été cité»* [erreur de date sur sa citation: à titre posthume, la date du 21 août est indiquée dans la JMO 26 N 895/1, du 5<sup>e</sup> Hussards]. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Girmont.



Le journal «*La République des Travailleurs*» de septembre 1914, publie un article à l'occasion de l'annonce de sa mort «*Salut, petit bussard, tombé en héros ! {...}, Honneurs aux martyrs de 1914 : qu'ils entrent dans l'éternité et l'immortalité. Nous formons les vœux les plus ardents pour que son frère aîné cavalier au 3<sup>e</sup> Chasseurs d'Afrique, nous revienne sain et sauf*».

Son frère aîné, **Jean, Marie Paul Brunet**, cavalier au 2<sup>e</sup> Chasseurs d'Afrique est décédé, à l'hôpital de Cherbourg, des suites de ses blessures de guerre, le 4 novembre 1914.

**SCITIVAUX de GREISCHE (comte Louis, Marie, Roger de)**, né le 9 avril 1888 à Paris, ancien (1903-1904) du collège Saint Sigisbert (Nancy).

Engagé volontaire pour 3 ans le 7 octobre 1907 (Paris 17<sup>e</sup>) au titre du 18<sup>e</sup> Dragons, arrivé au corps le 11 octobre. Brigadier le 11 février 1908, maréchal des logis le 1<sup>er</sup> octobre 1908, sous-lieutenant de réserve le 29 mars 1919, lieutenant de réserve le 9 octobre 1913 (rang du 1<sup>er</sup> avril 1913) et affecté au 5<sup>e</sup> Hussards. Rappelé le 2 août 1914. Lieutenant de réserve (5<sup>e</sup> Esc.), commandant un peloton de l'escadron divisionnaire de la 11<sup>e</sup> DI, mort pour la France à l'âge de 26 ans, le 22 août 1914 à l'hôpital de l'école professionnelle de Nancy, des suites de ses blessures (blessé le 20, au ventre, à Hampont).

Cité à l'ordre de la 11<sup>re</sup> Armée : «*Commandant un peloton de cavalerie adjoint à un bataillon de chasseurs, n'a cessé, le 20 août, de lui prêter le concours le plus étendu ; pendant une violente attaque, a fait preuve d'un calme et d'un courage remarquable. Blessé grièvement, continua néanmoins à assurer le commandement de son peloton et ne consentit à se retirer qu'après avoir exécuté l'ordre reçu, sous un feu meurtrier*».



Légion d'honneur (à titre posthume) JO du 18 juin 1920, p. 8621 : «*officier d'une très grande bravoure et d'une haute valeur morale. En reconnaissance, le 19 août 1914, a été blessé d'une balle au ventre en pénétrant dans le village de Hampont, tenu par une arrière garde ennemie. A malgré ses souffrances poursuivi sa mission jusqu'à l'épuisement de ses forces, donnant à son peloton un admirable exemple de bravoure et de haute compréhension de son devoir. Est mort deux jours après des suites de sa blessure. Croix de guerre avec étoile de vermeil*».

Son nom est inscrit sur les monuments aux morts de Rosnay (36) et de Villers-lès-Nancy (54) et dans les livres d'or des écoles de St Léopold, St Sigisbert et la Malgrange et du lycée Janson de Saily.

Ses fils, **Xavier** (1910-1978) et **Philippe** (1911-1971), furent tous les deux Compagnons de la Libération.

**COURNAULT (René, Paul, Abel)**, né le 22 janvier 1882 à Malzéville (M & M); classe 1902 (Nancy), matricule 1405, employé de banque, attaché à la société Nancéienne à Reims. Ancien élève (1892-1898) du collège St Léopold et du lycée St Sigisbert (Nancy).

Lieutenant (réserve), détaché au 226<sup>e</sup> RI, mort pour la France à l'âge de 32 ans, le 25 août 1914 à Drouville ou Courbesseaux (M et M).

Citation à l'ordre du corps d'armée : «*venu se mettre à la disposition de son chef de corps pour l'aider à reformer la ligne de tirailleurs, a pris le commandement d'éléments regroupés, les a maintenus en ligne et a été frappé mortellement en contribuant à contenir la progression de l'ennemi*».

Chevalier de la légion d'honneur (à titre posthume), JO du 9 juillet 1919, p. 7054 : «*mle 2, sous-lieutenant (réserve) au 5<sup>e</sup> rég.*

*de bussards (officier adjoint au commandant du 6<sup>e</sup> bataillon du 226<sup>e</sup> d'infanterie): a assuré avec une entière bravoure, les fonctions d'adjoint à son chef de bataillon: venu se mettre à la disposition de son chef de corps pour l'aider à reformer la ligne de tirailleurs, a pris le commandement d'éléments regroupés, les a maintenus en ligne et a été frappé mortellement en contribuant à contenir la progression de l'ennemi. A été cité».*

Son nom est inscrit sur le monument commémoratif de l'institution Saint Joseph de Nancy, dans l'église Saint Léon IX.

**SACARDI (Arthur, Paul)**, né le 6 avril 1885 à Housséville (canton d'Haroué - M & M), aide rural. Incorporé au 6<sup>e</sup> Hussards le 01 octobre 1906, hussard de 1<sup>re</sup> classe le 14 avril 1908, renvoyé dans ses foyers le 01 octobre 1908.

Rappelé à l'activité au 5<sup>e</sup> Hussards, le 3 août 1914.

Hussard (éclaireur au 153<sup>e</sup> RI), mort pour la France le 25 août 1914 des suites de ses blessures.

Citation à l'ordre de la division.

Médaille militaire (à titre posthume), JO du 13 mai 1920, p. 7209: *«mle 01510, cavalier: bon et brave cavalier. Mortellement blessé le 25 août 1914, au cours d'une reconnaissance dans les lignes ennemies, à Crévic. Croix de guerre avec étoile d'argent».*

Son nom est inscrit sur le monument aux morts d'Housséville.

**VARLET (Louis, Augustin)**, né le 20 mars 1894, à Noisy le Grand (Seine et Oise). Classe 1914, matricule 5850, 2<sup>e</sup> bureau de la Seine. Engagé volontaire au 5<sup>e</sup> Hussards le 18 novembre 1913.

Brigadier, mort pour la France, à l'âge de 20 ans, le 26 août 1914, à Vitrimont (Meurthe & Moselle).

Médaille militaire à titre posthume (JO du 12 novembre 1919, p. 12689): *«mle 2310, brigadier: gradé particulièrement courageux. A été tué au cours d'une reconnaissance des plus difficiles dans la région de Vitrimont, le 26 août 1914. A été cité».*

**GOMMICHON (Julien-Robert)**, né le 26 février 1891 à Écrouves (M & M); classe 1911 (Toul), ancien élève (1903-1906) de l'École Professionnelle de l'Est (Nancy), dessinateur-électricien. Incorporé au 5<sup>e</sup> Hussards le 01 octobre 1912, arrivé au corps le 08 octobre. Brigadier le 05 février 1913, maréchal des logis le 25 août 1914.

Maréchal-des-logis, mort pour la France à 23 ans, le 27 août 1914 à Deuxville - Lunéville d'une balle dans la tête, à l'âge de 23 ans.

Cité à l'ordre du régiment: *«en reconnaissance le 27 août, a été tué en se portant sur un point dangereux pour reconnaître les emplacements ennemis».*

Médaille militaire (à titre posthume), JO du 16 janvier 1920, p. 812: *«mle 1716, maréchal des logis: en reconnaissance le 27 août, a été tué en se portant sur un point dangereux pour reconnaître les emplacements ennemis. A été cité».*

Sa tombe se trouve dans la Nécropole nationale «Friscati», Vitrimont-Lunéville (54) tombe individuelle n° 1527 et son nom est inscrit sur le monument aux morts de Damelevières (54) et sur les plaques commémoratives de Damelevières (54) et du lycée Loritz (Nancy).





**LOUIS (Gabriel)**, né le 8 février 1891 à Ste Ménehout (Marne); engagé volontaire de la classe 1908 (Troyes), n° 744. Exercé la profession de charretier. Engagé volontaire pour 5 ans au 12<sup>e</sup> Chasseurs à cheval le 16 mars 1909 et arrivé au corps le 17 du même mois. Brigadier le 24 septembre 1909. Condamné par le conseil de guerre de la 6<sup>e</sup> Région, le 6 mai 1910, pour faux en écriture de commerce, à 2 ans de prison et 100 fr d'amende avec sursis. Par décision du général commandant le 6<sup>e</sup> Corps d'Armée, est cassé de son grade et muté au 8<sup>e</sup> Hussards. Arrivé dans son nouveau régiment le 7 mai 1910. Certificat de bonne conduite refusé et maintenu au corps du 16 mars au 10 avril 1914. Rappelé le 1<sup>er</sup> août 1914 au 5<sup>e</sup> régiment de Hussards. Hussard (6<sup>e</sup> esc.), mort pour la France à l'âge de 23 ans, le **06 septembre 1914** devant le 153<sup>e</sup> RI, par éclat d'obus (à Couin – Pas de Calais) – noté décédé le 24 octobre 1914 dans le registre matricule.

**VOIGNIER (René)**, né le 23 novembre 1890 à Nancy; classe 1910 (Nancy), matricule 1475, tourneur. Engagé volontaire pour 4 ans, le 23 janvier 1909, au 1<sup>er</sup> Chasseur d'Afrique, en Algérie du 25 janvier 1909 au 30 avril 1911, passé au 3<sup>e</sup> Chasseurs et arrivé au corps le 23 mai 1911, brigadier le 18 novembre 1911, remis cavalier de 2<sup>e</sup> Classe le 8 avril 1912, passé au 10<sup>e</sup> Chasseurs le 28 juin 1912, passé dans la réserve le 23 janvier 1913. Rappelé au 5<sup>e</sup> Hussards le 2 août 1914, arrivé au corps le 3 août, disparu le 6 septembre 1914. Hussard, mort pour la France à 23 ans, le **06 septembre 1914** au combat de Crévic (M & M). Sa tombe se trouve dans la Nécropole nationale de Courbesseaux (54), tombe individuelle n° 531 et son nom est inscrit sur la plaque commémorative de l'église St Sébastien de Nancy.

**HARDY (Henri, Etienne)**, né le 3 novembre 1887 à Mailly-le-Camp (Aube); classe 1907 (Troyes), matricule 1130, boulanger. Engagé volontaire pour 3 ans au titre du 5<sup>e</sup> Hussards, le 20 mars 1906, renvoyé dans ses foyers le 23 septembre 1908, avec certificat de bonne conduite.

Hussard, mort pour la France, à l'âge de 27 ans, le **08 septembre 1914** à St Nicolas de Port des suites de ses blessures.

Citation à l'ordre du régiment.

Médaille militaire (à titre posthume), JO 12 novembre 1919, p. 12690: «*mle 01411, cavalier: cavalier particulièrement courageux. A été mortellement blessé, le 8 septembre 1914, au cours d'une reconnaissance, en cherchant à pénétrer dans le village d'Einville, encore occupé par l'ennemi. Croix de guerre avec étoile de bronze*».

Sa tombe se trouve dans la Nécropole nationale de Noviant-aux-Près (54), tombe 2285 F et son nom est inscrit sur le monument aux morts de Mailly-le-Camp (10).

**ROGER (Camille)**, né le 26 janvier 1889 à Montpothier (10); classe 1909 (Troyes) matricule n° 1292. Incorporé le 2 octobre 1910 au 5<sup>e</sup> Hussards, renvoyé dans ses foyers le 25 septembre 1912, avec son certificat de bonne conduite et passé dans la réserve le 1<sup>er</sup> octobre 1912. Rappelé dès le 2 août 1914, comme éclaireur détaché au 79<sup>e</sup> RI.

Hussard, mort pour la France à l'âge de 25 ans, le **08 septembre 1914** à Deuxville (M & M).

Citation à l'ordre de la division.

Médaille militaire (à titre posthume), JO du 13 mai 1920, p. 7209: «*mle 02809, cavalier: cavalier aussi consciencieux que courageux qui, dès le début de la campagne a donné la valeur de son héroïsme et de son amour pour la patrie. Tombé glorieusement le 8 septembre 1914, devant Deuxville. Croix de guerre avec étoile d'argent*».

**COUARD (Savinien, Armand)**, né le 1<sup>er</sup> juillet 1891 à Foissy sur Vaune (Yonne) ; classe 1911 (Sens).

Brigadier, mort pour la France à l'âge de 23 ans, des suites de ses blessures le 11 **septembre** 1914 à Mont sur Meurthe.

Citation à l'ordre du régiment.

Médaille militaire à titre posthume (JO du 12 novembre 1919, p. 12690) : *«mle 1803, cavalier: très bon cavalier, courageux et dévoué. A été tué, le 11 septembre 1914, au cours d'une reconnaissance, en essayant de pénétrer dans le village d'Art-sur-Meurthe. Croix de guerre avec étoile de bronze».*

Son nom est inscrit sur les monuments aux morts de Foissy sur Vanne et de Sens.

**LANSALOT-GNÉ (Pierre)**, né le 3 mars 1893 à Salies du Béarn Basses Pyrénées (Pyrénées Atlantiques). Engagé volontaire pour 5 ans, le 20 novembre 1912, arrivé au 5<sup>e</sup> Hussards le 26 novembre 1912.

Hussard, mort pour la France à l'âge de 21 ans, le 21 **septembre** 1914 à l'hôpital militaire de Nancy de fièvre typhoïde.

Sa tombe se trouve dans le carré militaire de Nancy-Sud ; tombe individuelle n° 640 et son nom est inscrit sur le monument aux morts de Salies du Béarn (64).

**GASPARD (Désiré)**, né le 10 octobre 1888 à Paris ; il était couvreur. Engagé volontaire pour 5 ans de la classe 1906 (1<sup>er</sup> bureau de la Seine), au titre du 5<sup>e</sup> Chasseurs d'Afrique le 25 octobre 1906, arrivé au corps le 2 novembre 1906 (condamné pour grivèlerie par le conseil de guerre d'Alger en 1909), passé au 1<sup>er</sup> Chasseurs d'Afrique le 16 juin 1909, maintenu au corps jusqu'au 12 juillet 1912. Rappelé le 2 août 1914.

Hussard mort pour la France à l'âge de 26 ans, le 10 ou le 22 **septembre** 1914 à Champenoux (M & M).

Sa tombe se trouve dans le carré militaire du cimetière de Noisy-le-Sec (93) et son nom est inscrit sur le monument aux morts de Bondy (93).

**SAUTOT (Michel)**, né le 22 juillet 1886 à Pantin (Seine) ; coupeur d'habits. Engagé volontaire pour 4 ans, de la classe 1906 (Seine), le 31 janvier 1906 au 5<sup>e</sup> Chasseurs d'Afrique, arrivé au corps le 6 février. Campagne en Algérie de 1906 à 1908 puis au Maroc en guerre en 1909. Libéré le 31 janvier 1910. Rappelé au 5<sup>e</sup> Hussards dès le 3 août 1914.

Hussard, mort pour la France à l'âge de 28 ans, le 22 **septembre** 1914 à Nancy des suites de ses blessures.

Sa tombe se trouve dans le carré militaire du cimetière de Nancy-Sud ; tombe individuelle n° 641 et son nom est inscrit sur le monument aux morts de Montreuil (93).

**PIERROT DESEILLIGNY (François, Marie, Gustave)**, né le 2 août 1885 à Margency (Seine & Oise) ; classe 1905 (Seine) ; il était étudiant. Engagé volontaire pour 3 ans, le 6 octobre 1905 comme licencié ès-sciences, au 4<sup>e</sup> Hussards, arrivé au corps le 9 octobre, brigadier le 7 avril 1906, maréchal des logis le 18 septembre 1906. Nommé sous-lieutenant de réserve le 1<sup>er</sup> octobre 1910 et affecté au 5<sup>e</sup> Hussards pour être détaché au régiment d'infanterie de Toul. Rappelé à la mobilisation, le 3 août 1914 au 26<sup>e</sup> RI qui dérive le 22<sup>e</sup> RI. Sous-lieutenant détaché comme officier de liaison auprès du 22<sup>e</sup> RI. Disparu le 24 **septembre** 1914 à Champenoux, déclaré mort le 25 décembre 1914. Le colonel Hoff du 22<sup>e</sup> RI écrivit à ses parents *«j'aurai autant plus voulu savoir ce qu'était devenu notre vaillant camarade que je ne puis oublier que, dans un moment grave du combat, je l'ai trouvé auprès de moi, faisant bravement son devoir sous un feu violent. Je lui conserve le souvenir qui est dû à un bien bon soldat qui n'a pas reculé».*

**BENELI (Salomon Emile)**, né le 25 février 1892 à Casablanca (Maroc); classe 1904 (Marseille), matricule 3933.

Hussard, mort pour la France à l'âge de 22 ans, le **25 septembre 1914** à Chuignes (Somme).

Citation à l'ordre de la division.

Médaille militaire (à titre posthume), JO du 13 mai 1920 p. 7209: *mle 2604, cavalier: cavalier très brave et énergique. A trouvé une mort glorieuse au cours d'une reconnaissance le 22 septembre 1914. Croix de guerre avec étoile d'argent*».

Sa tombe se trouve dans le cimetière communal de Chuignes (80), tombe individuelle n° 19 et son nom est inscrit sur le monument aux morts de Casablanca.



**CHEVALIER (Georges, Albert, Aristide)**, né le 20 janvier 1887 à Esmons au Val (Haute Marne); classe 1907 (Neufchâteau).

Brigadier, disparu et déclaré mort pour la France à l'âge de 27 ans, le **25 septembre 1914** à Champenoux (M & M).

Citation à l'ordre du régiment.

Médaille militaire à titre posthume (JO du 12 novembre 1919, p. 12690): *«mle 02128, brigadier: brigadier brave et énergique, s'est fait remarquer dans toutes les reconnaissances d'août 1914. A trouvé une mort glorieuse, le 31 août 1914, en reconnaissant une position fortement occupée par l'ennemi. Croix de guerre avec étoile de bronze*».

Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Blaise (52) et de Rimaucourt (52) et sur la plaque commémorative de l'église de Rimaucourt (qui indique sa mort le 21 septembre).

**JACQUOT (Georges Adolphe)**, né le 1<sup>er</sup> septembre 1890 à Saudron (Hte Marne); classe 1910 (Neufchâteau), matricule 950. Cultivateur. Incorporé au 5<sup>e</sup> Hussards le 2 octobre 1911, hussard de 1<sup>re</sup> classe le 7 novembre 1913.

Hussard de 1<sup>re</sup> classe, mort pour la France à l'âge de 24 ans, le **25 septembre 1914** (disparu le) à Dompierre-Becquincourt (Somme).

Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Saudron.

**BATTUNG (Nicolas)**, né le 9 mai 1891 à Aubervilliers (Seine); classe 1911, matricule 1023 (Auxerre). Pupille de la Seine, domestique agricole. Incorporé au 5<sup>e</sup> Hussards le 1<sup>er</sup> octobre 1912.

Hussard mort pour la France le **29 septembre 1914**, (ou le 30 septembre 1914 - disparu) à Fricourt (Sommes).

Son nom est inscrit sur le monument aux morts et sur une plaque de l'église de Quarré-les-Tombes (89).

**CASTEL (Georges, Julien)**, né le 6 mai 1880 à Paris; classe 1900 (Seine), n° 193; il était employé de commerce. Engagé volontaire pour 4 ans au 2<sup>e</sup> Hussards le 14 novembre 1898, arrivé au corps le 15 novembre. Brigadier le 10 mars 1900, brigadier-fourrier le 28 juin 1914, maréchal des logis le 15 mai 1901, rengager pour 2 ans le 12 février 1902, passé dans la réserve de l'armée d'active le 14 novembre 1904. A obtenu le certificat d'aptitude de chef de peloton dans la réserve et affecté au 2<sup>e</sup> Hussards. Nommé sous-lieutenant de réserve au 5<sup>e</sup> Hussards le 21 avril 1905, lieutenant le 1<sup>er</sup> octobre 1910. Rappelé à l'activité le 2 août 1914.

Lieutenant (réserve) disparu et déclaré mort pour la France à l'âge de 34 ans, le **29 septembre 1914**, porté disparu à Fricourt (Somme).

Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Dieppe.

**THOMAS (Bienaimé, Jean Baptiste)**, né le 1<sup>er</sup> mars 1893 à St-Aubin (Aube), classe 1913, matricule n° 1732 (Troyes). Réformé n° 2, affecté au 12<sup>e</sup> escadron du 5<sup>e</sup> Hussards (Châteauroux). Hussard, mort de maladie non imputable au service, le 7 **octobre** 1914, à Châteauroux (Indre). Sa tombe se trouve dans le carré militaire du cimetière communal de Châteauroux (Indre).

**THIAVILLE (Jean Baptiste)**, né le 13 juillet 1887 à Fenneviller (M & M); classe 1907 (Nancy), matricule n° 102, faïencier. Incorporé au 5<sup>e</sup> Hussards, le 1<sup>er</sup> octobre 1908, renvoyé dans ses foyers le 25 septembre 1910, passé dans la réserve de l'armée d'active le 1<sup>er</sup> octobre 1910, rappelé le 2 août et arrivé au corps le 3 août 1914, au 5<sup>e</sup> Hussards. Hussard, mort pour la France à l'âge de 27 ans, le **08 novembre** 1914 à Hébuterne (Pas de Calais). Médaille militaire (à titre posthume), JO du 13 mai 1920, p. 7209: *«mle 02281, cavalier: cavalier qui s'est fait remarquer par sa belle conduite au feu. Mort glorieusement pour la France, le 8 novembre 1914, à Hébuterne, en faisant vaillamment son devoir. A été cité»*.

**RODIER (Henri, Jules)**, né le 10 octobre 1888, à Paris (Seine); classe 1908 (2<sup>e</sup> bureau de la Seine), matricule n° 562, il était employé de banque. Incorporé au 5<sup>e</sup> Hussards le 8 octobre 1909, brigadier-fourrier le 5 octobre 1910, passé dans la disponibilité de l'armée d'active le 4 septembre 1911, nommé maréchal des logis le 23 novembre 1913. Rappelé à la mobilisation le 3 août 1914. Maréchal des logis (6<sup>e</sup> escadron), mort pour la France, à l'âge de 26 ans, le **23 novembre** 1914, de maladie contractée en service à l'hôpital de Lisieux (fièvre typhoïde).

Son nom est inscrit sur le monument aux morts du Chenay et de Rocquencourt.

**MOULIS (Paul)**, né le 2 mai 1891 à Sarry (Yonne), classe 1911, matricule 682 (Auxerre) matricule 682; manœuvre. Incorporé au 5<sup>e</sup> Hussards le 1<sup>er</sup> octobre 1912. Evacué pour tuberculose généralisée sur l'hôpital militaire d'Amiens le 19 octobre 1914. Hussard, mort pour la France de maladie contractée en service, le **24 novembre** 1914, à Angers (Maine et Loire). Sa tombe se trouve dans le carré militaire n° 42, rang 4, tombe 35, à Angers (Maine et Loire) et son nom est inscrit sur le monument aux morts de Pacy-sur –Armançon (89).

---

---

## Nos joies - Nos peines

---

---

### *Nous ont quittés:*

Décès le 9 juillet 2018, de notre ami le colonel (H) **Hervé SERAIN** dans sa 90<sup>e</sup> année. Ancien du Prytanée militaire, saint-cyrien de la 134<sup>e</sup> promotion «Rhin et Danube» (1947-1949), commandeur de la légion d'honneur en mai 2009.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Martin de Louveciennes, le mardi 17 juillet 2018, à 14 heures. L'inhumation a eu lieu le même jour au cimetière ancien de Louveciennes.

Décès le 2 octobre 2018, de notre ami le chef d'escadrons (R) **Jean BENETOUX**, dans sa 88<sup>e</sup> année. Affecté au 5<sup>e</sup> Hussards (réserve) en 1980, comme capitaine de l'ECS après une carrière d'active terminée au 9<sup>e</sup> Hussards de Sourdun en 1978.

Officier de l'ordre national du mérite, médaille militaire, croix de guerre TOE, croix de la valeur militaire, croix du combattant volontaire (Indochine-Algérie).

La cérémonie religieuse s'est tenue le samedi 6 octobre en l'église Saint-Michel des Sables-d'Olonne, suivie de l'inhumation au cimetière de Laënnec.



Décès le 21 janvier 2019 à Paris, d'**Henri d'ORLÉANS**, comte de Paris, duc de France dans sa 85<sup>e</sup> année. Ancien élève de Sciences-Po (Paris), sous-lieutenant au 5<sup>e</sup> Hussards à son retour d'Algérie. Chevalier de la légion d'honneur (à titre militaire), croix de la valeur militaire.

Henri d'Orléans est décédé le jour anniversaire de la mort du roi Louis XVI (21 janvier 1793).

Ses obsèques ont eu lieu à Dreux le 2 février 2019 où il repose dans la nécropole de la maison d'Orléans.

Décès le 6 mars 2019 à Mèze, de notre ami le Colonel (H) **Alain MOYAU**X, dans sa 86<sup>e</sup> année. Ancien élève de l'Ecole des Arts et Métiers de Lille (promotion 1953), il était ingénieur-conseil. Il a servi au 5<sup>e</sup> régiment de Hussards au poste de chef du service technique dès la récréation du régiment dans la réserve en 1980. Membre de l'association des anciens auditeurs de l'IHEDN (55<sup>e</sup> session régionale, Amiens 1978).



*Alain MOYAU, Eric LELOUP  
et derrière eux  
Jean-Pierre de LAMBILLY.*

---

---

## Nos joies - Nos peines

---

---



Décès le 26 avril 2019, de notre ami le maréchal des logis (R) **Éric LELOUP**, dans sa 86<sup>e</sup> année, pendant une croisière en Méditerranée au large de la Crête.

Après sa scolarité effectuée à Hauville (Eure) puis au pensionnat Saint-Ouen à Pont-Audemer et au Sacré Cœur de Tourcoing, ayant obtenu en 1952 son baccalauréat, Eric est parti en stage pendant 18 mois comme chef de poste d'une société cotonnière dans la région de M'Bomou en Oubangui-Chari (actuelle République Centrafricaine). Appelé en septembre 1954, pour effectuer son service militaire, il intègre le 5<sup>e</sup> Hussards à Fritzlar, réussit le peloton des élèves sous-officier, devient maréchal des logis avant d'être affecté en juillet 1956 au 9<sup>e</sup> Hussards avec lequel il est engagé dans les opérations de l'Oranais en Algérie jusqu'en mars 1957.

A son retour en France, après un service militaire de 31 mois, il intègre la société «Etablissements Dubois» au Havre (aujourd'hui société SEED Transit), où il effectuera toute sa carrière professionnelle dans le transit maritime et portuaire jusqu'en 1993. Président de l'Union Maritime et Portuaire (1991-1993), Président du Port Autonome du Havre (1994-1998), Président de l'office du tourisme du Havre et de la pointe de Caux.

Chevalier de la légion d'honneur, officier de l'ordre du mérite maritime, croix du combattant.

Ses obsèques se sont déroulées dans l'intimité familiale le vendredi 10 mai 2019 en l'église Saint-Vincent-de-Paul du Havre.



*Photo de groupe avec au premier rang (2<sup>e</sup> en partant de la droite), le maréchal des logis Leloup - à sa gauche le maréchal des logis Francelle.*

---

---

### *Nos joies :*

Naissance de **Grégoire**, le 4 février 2019, à Nouméa, arrière-petit-fils d'Henry et Françoise d'EVRY. Il est le fils d'Aymard Lajouanie, officier marinier en poste en Nouvelle-Calédonie, fils de Thibault et Clotilde.

Naissance de **Cassandra** le 27 septembre 2019, deuxième petite-fille de notre camarade **Éric LE COMTE** d'HUGLEVILLE.

Naissance de **Théodore**, le 13 juillet 2019, à Moscou, petit-fils de notre amie Waldi IONNIKOFF.

Pour réaliser notre bulletin, nous avons besoin de recueillir un maximum d'informations, photos, documents...

Ayez l'obligeance de les faire parvenir à l'un d'entre nous, dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

### Henry d'Évry

« Le Pertron » NAMPCEL  
60400 NOYON  
Tél. 03 44 09 70 10 • Fax 03 44 09 79 65  
e-mail : henry.d-evry@orange.fr

### Jacques Gagniard

23, rue de la République - Bâtiment B  
60300 SENLIS  
Tél. 09 65 12 97 36  
e-mail : gagniard.jacques-paul@wanadoo.fr

### Eric d'Hugleville

AXA  
BP 15  
76720 AUFFAY  
e-mail : eric.dhugleville@gmail.com

### Gérard-Antoine Massoni

446, route de la Mairie  
88100 PAIR-ET-GRANDRUPT  
Tél. 03 29 55 42 90  
e-mail : gerard.massoni@gmail.com

### François Salaün

«Les Cabroviaires» Bât. F  
Avenue du Maréchal Juin  
83980 LE LAVANDOU  
Tél./Fax 04 94 15 22 76 ou 06 81 73 48 73  
e-mail : fransal@club-internet.fr

### Georges Viala

11, rue Poulene  
78280 GUYANCOURT  
Tél. 01 30 64 41 59  
e-mail : viala78@numericable.fr

ou sur l'e-mail de l'association

[lauzunhussards@club-internet.fr](mailto:lauzunhussards@club-internet.fr)

et notre site internet

<http://www.leshussardsdelauzun.com>

*d'avance Merci*

*Photo des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> peloton du 1<sup>er</sup> Escadron du 5<sup>e</sup> régiment de Hussards,  
prise le 3 mars 1921 à Neufchâteau (Vosges).*



*Les Hussards de Lauzun*